

ETIOBROYA

Organé
Méthodologique
Adité par la Régie
Nationale
de l'Agence Guinéenne
de Presse

TRAVAIL — JUSTICE — SOLIDARITÉ
Compte Chèques Postaux 6975 — Banque République de Guinée 3-34-32

CE QUE NOUS DEVONS AVOIR TOUJOURS
PRESENT A L'ESPRIT, C'EST QUE NOTRE
ACTION REVOLUTIONNAIRE ENGAGE LE
DESTIN HISTORIQUE DE TOUTE L'AFRIQUE,
QU'ELLE DEBORDE PAR SON AMPEUR ET
SON ESPRIT LES LIMITES DE LA NATION
GUINEENNE.

SEKOU TOURE

NOUVELLES D'AFRIQUE ET DU MONDE LE MARCHÉ COMMUN EUROPÉEN ET L'EUROAFRIQUE

Les représentants des « six » pays du Marché commun et les ambassadeurs des pays d'Outre-Mer associés au Marché commun se sont rencontrés la semaine dernière à Bruxelles pour préparer la conférence euro-africaine au niveau ministériel qui se tiendra en principe à l'automne et qui devra régler les rapports futurs entre la communauté européennes et les pays africains qui ont accédé à l'indépendance depuis l'entrée en vigueur du traité de Rome.

La constitution de l'Eurafrrique préoccupe beaucoup en ce moment les puissances impérialistes européennes. C'est ainsi que M. Malvestiti, président de la haute-autorité du pool charbon-acier après s'être prononcé dans une interview accordée à un journal luxembourgeois, en faveur d'une association plus étroite de la Grande-Bretagne et des autres pays tiers avec la C.E.C.A. (communauté européenne du charbon et de l'acier), a déclaré, en ce qui concerne l'incidence sur l'idée eurafricaine de l'accession à l'indépendance d'un certain nombre de pays d'outre-mer: « Incontestablement l'Eurafrrique est devenue plus longue à réaliser mais elle sera certainement plus solide et plus durable ». M. Malvestiti compte

clairement exprimé la position anglaise, toute de prudence. « Avant de faire une déclaration de principe pour ouvrir les négociations en vue de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, le gouvernement anglais devra obtenir l'assentiment de tous les pays du Commonwealth. C'est pourquoi je pense que M. Harold Macmillan ou son ministre du Commonwealth M. Duncan Sandys, devront faire prochainement une tournée dans toutes les capitales du Commonwealth ». Cette tournée ministérielle, estimait M. Maurice Macmillan, pourrait avoir lieu durant les vacances parlementaires de cet été ce qui retarderait quelque peu la date à laquelle le gouvernement britannique pourrait faire une déclaration de principe sur son entrée dans le marché commun, déclaration qui sera le signal de l'ouverture de négociations. »

La Grande-Bretagne se faisant tirer l'oreille pour une participation active à la réalisation de l'Eurafrrique, le marché commun boude les propositions britanniques en matière de politique commerciale et douanière. C'est ainsi que le Conseil des ministres du marché commun réuni à Bruxelles les 29 et 30 mai a opposé

ou deux fois par an entre les ministres africains et le Conseil ministériel du Marché commun.

Le Sénégal, le Gabon, le Togo, la Somalie, la Mauritanie et la Côte d'Ivoire ont déjà établi une représentation directe avec les six et le Tchad et Madagascar ont décidé de faire de même.

Cette première réunion entre les représentants des Etats associés d'Outre-mer et le Comité des représentants permanents du Conseil des ministres de la C.E.E. s'est terminée le samedi 3 juin sur une communication optimiste se félicitant du « climat de confiance et de compréhension réciproque » qui a présidé à l'échange des points de vue respectifs sur les questions suivantes :

— Accélération des interventions du fonds de développement et autres problèmes se posant en ce qui concerne son fonctionnement ;

— accélération spéciale du rythme de réalisation du traité de Rome au profit de certaines productions des Etats associés ;

— stabilisation des recettes d'exportation de Etats associés ;
— organisation des échanges en

MEMORANDUM SOVIÉTIQUE sur les entretiens de Vienne

Il s'avère de plus en plus que la rencontre Kennedy - Khrouchtchev aura été un des événements internationaux les plus importants de la diplomatie dans cette période

Les commentateurs de presse continuent et certains aspects de la rencontre son dévoilés peu à peu. Elle aurait provoqué par exemple la Grande-Bretagne une certaine mauvaise humeur, car les observateurs britanniques estiment que la tournée européenne du président Kennedy a consacré l'isolement de l'Angleterre. Selon une dépêche de l'A.F.P., le tête-à-tête entre M. Macmillan et le président des Etats-Unis n'a pas été aussi cordial qu'on l'a assuré officiellement.

Ce dernier aurait laissé entendre qu'il comprendrait mal les hésitations de la Grande-Bretagne tant dans le domaine politique que dans le domaine économique. Le premier ministre s'est plaint quand à lui, du relâchement des liens entre son pays et les Etats-Unis, qui furent pendant quinze ans à la base de la politique britannique. Le président Kennedy ne considérerait pas que la Grande-

Bretagne est l'allié majeure que l'on consulte en priorité. C'est ainsi que c'est par accident que M. Macmillan a appris, alors qu'il était à la Jamaïque, la nouvelle de la rencontre de Vienne. A Vienne, d'autre part les deux parties en présence ont décidé qu'elles se consulteront désormais directement : M. Dean Rusk et Groznyko se rencontreront régulièrement. Cette décision tenue secrète, serait le résultat essentiel de la renonction de Vienne. Cela signifie que la Grande-Bretagne pourrait se voir ôter le rôle d'honnête courtier entre l'Est et l'Ouest.

A Washington le gouvernement américain procède à l'étude des deux aide-mémoires, (Allemagne d'une part, expériences nucléaires et désarmement d'autre part), remis par le président du Conseil soviétique au président des Etats-Unis, M. Khrouchtchev aurait affirmé à propos de Berlin qu'il était « un os dans la gorge de l'U.R.S.S. ».

On ne connaît pas encore la date à laquelle le gouvernement américain répondra à ces aide-mémoires.

Le communiqué conjoint tuniso-malien

RÉAFFIRME LA SOLIDARITÉ AGISSANTE

évidemment sur la collaboration des dirigeants africains des pays indépendants. Mais le président de la haute autorité de la C.E.C.A. va plus loin. Il a déclaré qu'il n'excluait pas la possibilité de voir « le système supranational adopté avec les ajustements nécessaires, par certains groupes d'Etats africains, en vue de résoudre mieux et plus rapidement les problèmes communs ».

Par contre M. Iain Macleod, ministre britannique des colonies a déclaré le 30 mai dans un discours prononcé devant l'Assemblée de l'Union européenne qui se tenait à Londres : « La division de l'Europe et de l'Afrique en deux groupes séparés ayant leur propre système d'échanges commerciaux est satisfaisante ». Il s'est déclaré partisan de la solution selon laquelle des « difficultés mutuelles » devraient être consenties entre la Grande-Bretagne et le Commonwealth, d'une part, les six du marché commun et les territoires d'outre-mer d'autre part. Il a souligné qu'une solution « finale » à ce problème n'était pas « facile ». Il a approuvé d'autre part, la proposition de M. Arthur Comte, président de l'Assemblée de l'Union européenne, (député français) pour la réunion d'une conférence entre la Grande-Bretagne et les pays de la Communauté européenne et « autant d'Etats africains que possible ».

Le premier point qu'aurait à traiter cette conférence « euro-africaine » serait la question des différents tarifs préférentiels afin d'obtenir une assimilation. M. Iain Macleod a noté que le gouvernement américain est également prêt à participer aux entretiens préparatoires.

M. Macleod s'est prononcé en faveur de mesures en vue d'accroissement des investissements privés financiers en Afrique auxquels devaient prendre part surtout tels pays qui se sont abstenus jusqu'ici sur ce plan.

Le 29 mai, date de l'ouverture à Londres de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale, M. Maurice Macmillan, fils du chef du gouvernement britannique, lui-même député conservateur et délégué à l'Assem-

une réponse dilatoire à la proposition de la Grande-Bretagne concernant une éventuelle synchronisation de politiques commerciales et douanières du Royaume-Uni et du Marché commun en ce qui concerne les produits tropicaux. Le Conseil des ministres du Marché commun a exprimé son « intérêt », mais déclaré qu'il n'envisage pas de donner pour le moment à cette offre une suite concrète, au moment où se transforment les relations entre la communauté européenne et les pays africains et malgaches associés.

La « transformation » de ces relations a donc été entamée activement au cours de la rencontre de trois jours, ouverte le 1^{er} juin à Bruxelles, entre les représentants des « six » et les représentants des 16 pays africains associés au Marché commun.

La séance de jeudi a été ouverte par M. Joseph Van Der Meulen, président par intérim de la commission des délégués permanents au Conseil des ministres du marché commun qui représente les six. La Commission exécutive du Marché commun et de la C.E.C.A. assistaient aux travaux en tant qu'observateurs.

« Notre seule ambition est de contribuer au renforcement de votre souveraineté en stimulant votre développement et votre expansion », a déclaré M. Van Der Meulen, aux représentants du Congo ex-français, du Congo ex-belge, de la Côte-d'Ivoire, du Cameroun, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Sénégal, de la Somalie, du Tchad, du Togo, du Dahomey, du Gabon et de la Haute-Volta.

Il a ajouté qu'il appartient aux Etats africains d'expliquer leurs points de vue sur les moyens de faciliter ces objectifs.

Il a encore déclaré que les six se proposent d'associer les Etats africains aux programmes de fonds de développement et d'investissements économiques et sociaux et proposent une représentation directe des pays associés à la Communauté. Il doit y avoir aussi des rencontres entre sa commission et les représentants des Etats-africains et des rencontres une

faveur de certaines productions des Etats associés :

— mesures tarifaires, contingentes ou autres, susceptibles d'être prises par les Etats associés en vue de faire face aux nécessités de leur développement industriel ;

— procédure à convenir pour assurer la consultation des Etats associés en ce qui concerne l'ouverture de contingents tarifaires ou la modification de droits de douane inscrits au tarif extérieur comme relatifs aux productions des Etats associés ;

— taxes intérieures de consommation en vigueur dans les Etats membres de la communauté ;

— activités de la C.E.E. susceptibles d'intéresser les Etats associés.

Ces travaux seront poursuivis au cours d'une nouvelle réunion au niveau des ambassadeurs qui se tiendra les mardi 11 et mercredi 12 juillet 1961, afin de préparer la conférence euro-africaine de l'automne prochain.

Il s'agit en somme d'une intégration des Etats africains à un système économique d'exploitation des ressources du continent africain, et qu'il convient de dénoncer comme ne pouvant qu'hypothéquer l'avenir des Etats d'Afrique.

LIBÉRATION DE LEADERS DU CONGRÈS NATIONAL AFRICAIN EN RHODÉSIE

Le gouvernement de Rhodésie du Sud a annoncé jeudi la libération des membres du Congrès National Africain actuellement interdit, qui étaient emprisonnés sans jugement depuis février 1959.

Six autres personnalités importantes sont encore détenues dans une région éloignée du pays.

De son côté, M. Mosen Malinga, du parti national démocratique, a déclaré qu'il se rendait à Londres afin de remettre au premier ministre britannique un appel empêchant la publication de la nouvelle constitution de la Rhodésie du Sud.

DES DEUX ÉTATS AVEC L'ALGÉRIE

Le Président Modibo Keita et M. Fehrat Abbas se sont entretenus lundi matin. On indique de source F.L.N. que la conversation a porté sur les développements de la négociation d'Evian et sur le problème du Sahara, en précisant que le chef de l'Etat malien a renouvelé son soutien à la position du G.P.R.A.

Dans un communiqué commun diffusé lundi après-midi, les présidents Modibo Keita et Habib Bourguiba réaffirment notamment que « le Sahara est partie intégrante du territoire africain ». Ils confirment leur solidarité agissante avec le peuple algérien au combat pour la dignité et l'indépendance, et dénoncent toute prétention des puissances étrangères à la souveraineté sur le Sahara. Ils se félicitent de l'ouverture de négociations entre la France et le G.P.R.A. et souhaitent leur rapide conclusion, conformément aux aspirations du peuple algérien à l'indépendance.

Les deux chefs d'Etats condamnent la politique répressive portugaise en Angola et dénoncent la ségrégation en Afrique du Sud. Ils soulignent « l'intérêt d'échanges de vues fréquents entre les dirigeants africains, à l'effet de promouvoir sur des bases solides une large et efficace coopération entre les Etats et les peuples africains. »

Les deux présidents sont convenus de renforcer les liens existants entre les deux pays et de développer les échanges entre eux. Des accords de coopération économique, technique et culturel seront conclus à cet effet.

Les présidents Keita et Bourguiba, conclut le communiqué, « es-

« A NOS LECTEURS »

En raison de l'abondance des matières, nous reportons à notre prochain numéro la publication du roman - feuilleton « Soundjata ».

La Rédaction.

timent que, face à l'antagonisme des deux blocs, la politique de non-alignement constitue la voie la plus efficace et la plus conforme aux intérêts nationaux et internationaux de leurs pays.

MOUVEMENT DE TROUPES SUD - AFRICAINES VERS L'ANGOLA

M. Fouché, ministre de la Défense du gouvernement des Afrikanders, a déclaré hier matin devant le Parlement Sud-africain que ces troupes ont été envoyées à la frontière de l'Angola. Des avions, des bateaux patrouillaient sur les côtes et les frontières, a-t-il ajouté.

Cependant, si M. Fouché affirme que ce mouvement des forces militaires vers l'Angola a pour seul but de « protéger la frontière sud-africaine », qui, d'ailleurs n'est nullement menacée, l'agence France-Presse, qui croit savoir le dessous des cartes, écrit : « De source digne de foi, on confirme que des entretiens secrets ont eu lieu entre chefs militaires portugais et sud-africains. » Fin de citation.

Voilà donc qui jette une lumière supplémentaire sur le génocide qui se prépare en Angola, où le Portugal a déjà à son actif 50.000 morts.

Depuis le déclenchement du soulèvement populaire en Angola, le gouvernement sud-africain n'a cessé d'apporter une aide matérielle substantielle aux forces de répression portugaises. Mais aujourd'hui, ce ne sont plus des armes que Voerwoerd offre à Salazar. C'est des troupes de fascistes abhés, des bateaux de guerre et des avions militaires que Prétoria vient de mettre à la disposition de Lisbonne. Cette intervention armée du gouvernement sud-africain en Angola tend à donner une tournure nouvelle au problème de l'Angola. Le Conseil de sécurité se doit d'en tenir compte dans ses débats qui se poursuivent sur la situation en Angola.

La Vie dans la Nation

LA RÉORGANISATION DU COMMERCE GUINÉEN

(suite de la page 1)

2° D'exercer le contrôle de l'Etat sur l'orientation et le fonctionnement du commerce extérieur et intérieur, et d'une manière générale, sur l'ensemble des activités commerciales exercées sur le territoire national ;

3° D'adopter et de promouvoir toutes mesures relatives à l'élaboration des programmes d'importation et d'exportation, qu'il établit en conformité avec les exigences du Plan, et à l'ensemble des problèmes de tous ordres que posent les échanges avec les marchés extérieurs, la distribution intérieure des marchandises importées, fabriquées ou produites sur le territoire national, la commercialisation des produits.

4° D'exercer la tutelle de la puissance publique sur les entreprises commerciales d'Etat ;

5° D'élaborer, de promouvoir et de veiller à l'application d'une politique des prix conforme aux exigences du développement économique et social du pays ;

6° De veiller à ce que, dans tous les domaines, l'activité des personnes physiques ou morales exerçant la profession commerciale, soit conforme aux textes en vigueur et compatible avec l'ordre public.

Le ministère du commerce rassemble, sous l'autorité du ministre, outre le cabinet, les services suivants :
a) — la direction du contrôle ;
b) — la direction des programmes et accords commerciaux ;

c) — la direction des prix de la conjoncture ;
d) — l'inspection générale des prix et stocks ;
e) — le bureau d'études et de statistiques.

La direction du Contrôle est chargée d'exercer le contrôle de l'ensemble des activités des entreprises commerciales d'Etat et du secteur privé. Dans le cadre de la législation en vigueur, ses agents peuvent procéder à des contrôles périodiques ou subits, portant sur la conformité des activités des entreprises commerciales d'Etat ou privées, avec les directives gouvernementales et les textes réglementaires qui en découlent. Ils élaborent et présentent au ministre les rapports découlant de leur activité de contrôle, et lui proposent les mesures à prendre pour remédier aux phénomènes nuisant au fonctionnement normal du commerce intérieur et extérieur.

La direction du Contrôle s'occupe plus particulièrement de la tutelle des entreprises d'Etat, elle exerce à leur égard des fonctions de contrôle, d'impulsion et d'assistance.

La direction du Contrôle est subdivisée en services, et éventuellement en sections, déterminés selon la nature des activités sur lesquelles s'exerce leur contrôle.

La direction des Programmes et accords commerciaux est chargée :

a) D'élaborer les programmes annuels d'importation et d'exportation.
b) De préparer la négociation des accords commerciaux et de tenir à jour leur réalisation.

c) D'accorder les autorisations d'exportation et les licences d'importation dans le cadre des contingents figurant dans les accords commerciaux ou des contingents de devises destinées à couvrir les besoins d'importation.

Elle est constituée par :

— le service des programmes commerciaux ;
— le service des licences.

La direction des Prix et de la Conjoncture est chargée :

a) De suivre les mouvements de la conjoncture économique internationale et nationale et l'évolution des marchés des produits d'exportation et des marchandises d'importation ;

b) De déterminer les éléments de la structure des prix et de définir le niveau des prix aux différents stades des circuits de commercialisation et de distribution pour toutes marchandises ou produits importés ou fabriqués sur le territoire national ;

c) D'élaborer les mesures pratiques de réglementation, de fixation et de stabilisation des prix. La direction des Prix et de la Conjoncture se compose de plusieurs services subdivisés en sections spécialisées par grandes branches de marchandises et produits.

L'inspection générale des Prix et Stocks est chargée :

a) De contrôler les prix taxés, homologués ou fixés par application d'un taux de marque ;

b) De contrôler les prix des loyers et des transports et d'une manière générale de tous les services faisant l'objet d'une procédure de fixation des prix.

c) De constater les infractions à la réglementation des prix et des stocks et d'en poursuivre la répression par voie de transaction ou par voie judiciaire.

L'inspection générale a à sa tête

Nouvelles du Continent Africain

UNE INTERVIEW DE M. GIZENGA

CHEF DU GOUVERNEMENT LÉGAL DU CONGO

Les correspondants de l'agence Tass et des Izvestia ont eu un entretien avec M. Antoine Gizenga, chef du gouvernement légal du Congo, qui a passé en revue les événements qui se sont produits dans la République du Congo depuis la proclamation de son indépendance. Il a déclaré que, dès le premier jour de la naissance de la République, lorsque les milieux dirigeants belges comprirent que ce premier gouvernement congolais n'avait pas l'intention de faire une politique de soumission aux anciens maîtres du Congo, qu'il était fermement décidé à conduire le peuple dans l'indépendance et la dignité, ces milieux, profitant de l'appui de tout l'impérialisme international, se sont dressés contre le gouvernement. Il fallait donc étrangler la jeune République, obliger son gouvernement présidé par M. Patrice Lumumba à dévier de la seule voie juste qu'il s'était tracée, pour pratiquer une politique qui plait aux impérialistes.

On a reconnu à tout le moins que les colonialistes avaient utilisé sous **Au Congo**

« Je déclare une fois de plus, a dit M. Gizenga, que le gouvernement légal estime que le meilleur moyen de résoudre dans la paix la crise qui traîne depuis trop longtemps, est de convoquer immédiatement le parlement congolais. Notre gouvernement est convaincu de la justesse de sa cause. Il est fermement décidé à continuer à défendre l'unité et l'intégrité territoriale de la République. Cette politique joint de l'ap-pui de la majorité du peuple congolais. Nous sommes convaincus que la cause juste triomphera. C'est pourquoi nous envisageons l'avenir avec hardiesse.

L'O.N.U. SE SUBSTITUE AU GOUVERNEMENT FANTOCHE DE KASAVUBU

M. Dag Hammarskjöld, Secrétaire général des Nations-Unies, a déclaré que, « sauf développements imprévisibles », la crise congolaise est désormais terminée. Cela veut-il dire que, satisfaisant au suffrage exprimé par le peuple congolais on a redonné à son gouvernement légitime la possibilité d'exercer ses prerogatives ? Point du tout.

« La crise congolaise est désormais terminée », cela veut dire tout simplement que M. H. agissant

LA COUR D'ASSISES A KONAKRY

Le commerçant ne dormait pas profondément

ET FODÉ SYLLA FERA

ET UN NE TDAVAHIV ENDFE

Barry Sadjo, s'introduisait chez un nommé Camara Skou, absent de son domicile. Les deux hommes après avoir racturé la porte emportèrent une malle contenant divers effets.

Arrêtés après ce dernier forfait, Bah Mamadou et Barry Sadjo dénon-

l'approbation écrite d'un représentant désigné par l'O.N.U. »

On ne peut être plus clair ! L'économie congolaise sera maintenant dirigée par l'O.N.U. devenue instrument de l'impérialisme international avec la bénédiction de l'homme de paille Kasavubu, dont l'Histoire retiendra que trahissant et faisant fi du suffrage universel du peuple congolais, il a vendu son pays, afin d'étayer son pouvoir charnel, à tous les mercantis du néo-

Le 7 novembre 1960, Sylla Fodé, malgré son passé alourdi par plusieurs poursuites pour vol, était surpris par le propriétaire d'un magasin sis à Madina.

M. Moussa Diakité reveillé vers 3 heures du matin surprit et interpela le malfaiteur qui lui répondit qu'il cherchait un asile où passer la nuit et brusquement le bousculant détaillait à toutes jambes.

Le courageux Moussa donna aussitôt la chasse au malfaiteur et le rejoignit après 50 mètres de course et le remis entre les mains du comité qui l'envoya à la police.

On trouva sur le fuyard des fausses clefs et un couteau. Il est donc évident que si Moussa ne l'avait pas interrompu, le voleur eut emporté un certain lot de marchandises. La tentative donc a manqué son effet par suite d'une circonstance indépendante de la volonté de son auteur en l'espèce l'intervention du propriétaire.

Après la plaidoirie de M^e Poirier, la cour condamne Sylla Fodé à 5 ans de travaux forcés, lui ayant accordé les circonstances atténuantes.

10 ANS DE TRAVAUX FORCÉS POUR VOL A MAIN ARMÉE

Cinq inculpés ont répondu devant la Cour d'Assises du crime de vol de nuit en bande et à mains armées commis il y a environ deux ans et demi dans la région de Dubréka.

Courant novembre 1958, vers minuit, Ali Sambayakhori, éleveur à Ouani, était réveillé par un bruit insolite. A la lueur de sa lampe-tempête il vit, avec terreur, un nommé Bah Mamadou le menacer de son sabre pendant que d'autres hommes, également armés, mettaient sa demeure à sac, emportant effets, mobiliers, vêtements, argent, etc...

Quinze jours plus tard, Bah Mamadou, accompagné cette fois de

cent ceux qui les avaient accompagnés chez Sambayakhori, à savoir les nommés Diallo Moussa, Diallo Saliou et Sylla Benté. Mais ces derniers, ayant eu vent du sort qui les attendait, s'enfuirent. Les mandats d'arrêt lancés contre eux sont restés à ce jour sans effet.

Le premier acte du président de la Cour est de prononcer la condamnation à mort des trois par contumace. Il passe ensuite à l'audition des inculpés présents.

Barry Sadjio nie énergiquement les faits qui lui sont reprochés et maintient son système de défense en dépit des remarques du Président.

Bah Mamadou essaie de « blanchir » son camarade en assurant avoir été seul à commettre le vol chez Camara Sékou. Il nie, par contre, toute participation à l'expédition nocturne chez Sambayakhori et déclare n'avoir jamais porté d'arme de sa vie !

Après que le président ait donné lecture des documents intéressants du dossier, le Procureur général dans son réquisitoire, avertit les jurés qu'ils ont devant eux des bandits de grands chemins dont la réputation a franchi les limites de la Guinée. Tous les éléments d'aggravation de ces crimes doivent, dit-il, être retenus et la Cour se doit de faire preuve d'une sévérité exemplaire envers ces deux individus.

M^e Dejean, se déclare persuadé de l'innocence de Barry Sadjio, Bah Mamadou, ligoté et battu par les autorités administratives de la région, n'a pu mieux faire, pour que cessent les sévices, que de dénoncer Sadjio. A son avis les responsables de cette affaire sont ceux qui n'ont pas osé affronter la justice, et l'avecat conclut en demandant l'acquiescement de Barry Sadjio et le bénéfice des circonstances atténuantes pour son complice.

Le Jury populaire rapporte le verdict suivant : 10 ans de travaux forcés à Bah Mamadou et 5 ans de réclusion à Barry Sadjio.

Camara Sékou, présent à l'audience et qui s'était porté partie civile, se voit octroyer 10.000 francs à titre de dommages-intérêts.

autorité des inspecteurs et des contrôleurs. Dans chaque région, le contrôleur est placé sous l'autorité du commandant de Région.

Le bureau d'études et de statistiques est chargé :

- de procéder à l'étude des problèmes théoriques et pratiques posés par le fonctionnement du département et par l'activité commerciale intérieure et extérieure en général ;
- de tenir à jour les statistiques intéressant le ministre du commerce et les diverses activités soumises à son contrôle.

Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires au présent décret qui a pris effet pour compter du 2 juin.

LES SPORTS

CHAMPIONNATS NATIONAUX DE BOXE

Poids mouche :

Conté Abdoulaye (Conakry-I) a battu Kéita Babadi (Conakry-II) aux points.

Poids coq :

Cissé Polo (Kindia) a battu Diawara Mamadou (Conakry-II) aux points.

Poids plume :

Conté Mamadouba (Conakry-I) a battu Camara Morlaye (Forécariah) aux points.

Poids léger :

Daffé Alkaly (Conakry-I) a battu Cissé Sékou (Forécariah) aux points.

Poids super-léger :

Valéra (Conakry-II) a battu Sylla Fodé (Kindia) aux points.

Poids mi-moyen :

Barry Mamadou (Conakry-II) a battu Eustache (Conakry-I) aux points.

Poids super-mi-moyen :

Bly Jean (Fria) a battu Bah Yaya (Fria) par jet de l'éponge à la 1^{re} reprise.

Poids moyens :

Kourouma Mamadou (Conakry-I) a battu Touré Alexandre (Fria) par abandon à la 1^{re} reprise.

a connue couronné de lauriers, sans avoir mis fin à la crise à son avantage et à celui de son complice Kasavubu.

Par un trop subtil tour de passe-passe, l'O.N.U. entend faire de Kasavubu l'interlocuteur à la dévotion des impérialistes étant donné qu'il s'est révélé l'homme le plus facile à manier pour cette cause d'indignité. Ce « sacre » de Kasavubu par l'O.N.U. n'a pas été sans contrepartie si l'on en croit certaines déclarations qui viennent de nous parvenir.

Une dépêche de Reuter annonce en effet que M. Philippe de Seynes, sous-secrétaire des Nations-Unies chargé des Affaires économiques et sociales a préconisé aujourd'hui des mesures « approfondies et sévères » pour « consolider » l'économie ébranlée du Congo. M. de Seynes a annoncé qu'une commission budgétaire sera créée pour examiner la situation financière du Congo à intervalles réguliers.

S'il ne s'agit pas là d'une ingérence directe de l'O.N.U. dans les affaires intérieures congolaises et d'un contrôle de l'économie du Congo, comment faut-il qualifier cette opération ?

A-t-on demandé, dans cette affaire l'avis du gouvernement légal du Congo représenté par le successeur de M. Patrice Lumumba ?

On s'en est bien gardé : sa réponse était connue d'avance : « Laissez les Congolais gérer leur propre économie. »

Le communiqué Reuter précise d'ailleurs : « L'accord qui a été conclu entre le président Kasavubu et M. Hammarskjöld (faut-il demander s'il est légal ? Non. On a dépassé ce stade : on en est aux accords en famille !) n'indique pas le montant des devises qui seront allouées au Congo. Il se borne à déclarer que ces devises seront déposées dans un compte bancaire « spécial ».

Et que dit l'article 5 de cet accord (qui en fait la condition première) ?

Voici : « Aucun retrait de fonds du compte spécial en devises susmentionné ne pourra être opéré sans

COLONIALISME, qui dans le cheval de l'O.N.U.

On ne bafoue pas impunément les libertés d'un peuple. Le colonialisme s'éliminant, le néo-colonialisme ne pourra tenter longtemps de le ressusciter.

EVACUATION DE BASES MILITAIRES FRANÇAISES AU MALI

La base militaire de Kati, située près de Bamako et qui était la plus importante des quatre bases françaises restant au Mali, est maintenant complètement évacuée par les troupes françaises. Le communiqué malien annonçant l'évacuation indique que les bâtiments et installations de la base ont été transférés par la France au Mali à compter du 7 juin. Trois des quatre bases françaises au Mali restent en cours d'évacuation. Ce sont les bases aériennes de Bamako, Gao et Tessalit.

Signalons que les négociations franco-maliennes pour la conclusion d'accords de coopération ont débuté jeudi à Bamako.

UN APPEL DU PARTI AFRICAIN DE L'INDÉPENDANCE DE LA GUINÉE DITE PORTUGAISE

Le Parti africain de l'indépendance de la Guinée dite portugaise et le peuple de ce territoire dont il est l'expression, situant la responsabilité directe des autorités coloniales portugaises dans la guerre d'extermination dans ce pays d'Afrique, font appel à tous les peuples épris de justice, de paix et de liberté pour une action concrète de boycottage contre les criminels portugais, pour l'arrêt du génocide en Angola, en Guinée dite portugaise et aux îles du Cap Vert.

Ils affirment qu'aucune force ne sera capable d'arrêter la lutte de libération du peuple angolais.

La vie dans la Nation

Samedi 30 juillet 1961 — HOROKA

M. Camara Bengaly à Kérouané et Beyla

Kérouané, ville historique de la République de Guinée! Kérouané qui, pour les colons français, signifie le tombeau des mercenaires. Kérouané, symbole de la résistance armée de l'Almamy Samory, a ouvert le samedi 15 juillet, en fin d'après-midi, ses portes à la délégation de la direction nationale du B.P.N., conduite par M. Camara Bengaly, membre du B.P.N., ministre de l'Information et du Tourisme.

En présence d'une foule enthousiaste, disciplinée, l'inspecteur national a déposé tout d'abord au pied du monument aux Martyrs du colonialisme, une gerbe de fleurs.

Ce monument, unique en son genre, témoigne du génie militaire du premier résistant national aux forces françaises, nous avons nommé l'Almamy Samory. En effet, sur un socle en pierre rouge, les militants de la section de Kérouané, ont élevé, place de la République, vestige de la résistance des sofas de l'Almamy Samory, le pan de la première muraille qui, jadis, défendait la concession du héros national.

Un important défilé a suivi la cérémonie de dépôt de fleurs.

En début de soirée, la délégation du B.P.N. a eu sa première séance de travail avec les membres du comité directeur de la section, en présence du commandant de région. Au cours de cette séance, M. Camara Bengaly, après avoir rappelé les grandes lignes de sa mission, a mis l'accent sur la collaboration, la coopération qui doivent présider à tous les contacts entre les membres du comité directeur et les autorités administratives, les fonctionnaires et les populations. « Notre tâche

pres du comité directeur et le commandant de région. M. Camara Bengaly s'est montré particulièrement satisfait de cette prise de contact dont les responsables politiques et administratifs souhaitent la fréquence, ne serait-ce que pour le reconfort moral qu'elles apportent. Auparavant, l'inspecteur national avait tenu une conférence des cadres groupant les membres du comité directeur, les chefs des services et principaux responsables de la région.

BEYLA

Lundi matin à 8 heures, la délégation du Bureau Politique National, a pris congé pour Beyla, dernière étape de sa mission.

A la limite des deux sections, une délégation du comité directeur de la section de Beyla conduite par M. Bah Kaba, secrétaire général et comprenant M. Condé Emile, commandant de la région, a accueilli la délégation nationale. Salué par le vivat d'une brigade des pionniers, M. Camara Bengaly, a reçu un bouquet de bienvenue offert par une pionnière. A l'entrée de la ville, sous un arc de triomphe, la délégation a écouté l'hymne national interprété par l'orchestre régional de la J.R.D.A. tandis que le peleton de la garde républicaine et l'armée rendaient l'honneur.

Sur environ 3 kms, les militants et les militantes en liesse, ont réservé à la délégation du B.P.N. un accueil populaire sans précédent. Tout ce que Beyla compte de chanteurs et de danseurs s'étaient donné rendez-vous sur le parcours entre l'Arc de triomphe et la place de la République où une centaine d'habitants a salué l'arrivée du cortège officiel par une salve d'honneur de plus de 5.000 coups de fusils.

Monsieur le Président de la République de Guinée,
Messieurs les membres du Bureau Politique National et du Gouvernement,

Chères camarades déléguées et invitées,

Au nom du peuple de Guinée tout entier, la section féminine du Parti Démocratique de Guinée vous adresse, à vous illustres hôtes ainsi qu'aux organisations et aux peuples que vous représentez ses salutations les plus chaleureuses et les plus fraternelles.

Elle apprécie à sa juste valeur la décision historique prise à Ibadan de tenir à Conakry la conférence inaugurale des Femmes de l'Ouest Africain et s'en honore pleinement car elle y voit une marque certaine de la confiance que vous placez en notre jeune pays.

Nous vous saluons et vous remercions, au nom du peuple de Guinée tout entier, de cette manifestation de confiance. Nous tenons à vous assurer que nous ferons tout notre possible pour que votre séjour dans notre pays qui est aussi le vôtre soit agréable. Nous souhaitons que vos assises à Conakry apportent une contribution effective à la cause de l'indépendance et de l'unité de l'Afrique, à celle de l'émancipation totale de la femme africaine.

En votre nom nous saluons et remercions toutes les organisations qui ont bien voulu répondre à notre amicale invitation, nous manifestant ainsi la confiance et la sympathie réelles qu'elles portent à notre mouvement.

Chaleureux et fraternel salut à nos sœurs d'Algérie qui, depuis sept ans,

Le Salut des Femmes du Parti Démocratique de Guinée à la Conférence des Femmes de l'Ouest Africain

par Mme Camara Loffo

luttent quotidiennement auprès de leurs fils, de leurs frères, de leurs maris pour une Algérie indépendante et pleinement souveraine.

Chaleureux et fraternel salut à nos sœurs d'Angola dont le pays connaît une lutte difficile contre le colonialisme le plus cruel et le plus inhumain qui soit.

Chaleureux et fraternel salut à nos sœurs des pays africains qui viennent de reconquérir leur indépendance politique et continuent à lutter avec acharnement pour leur indépendance économique.

Chaleureux et fraternel salut à nos sœurs du Tanganyika, du Kenya, de Zanzibar, de l'Ouganda, des Rhodésies, du Ruanda-Urundi, de la Guinée dite Portugaise, dont les peuples luttent encore pour la reconnaissance de leur droit à la liberté et à l'indépendance nationale.

Les vingt années qui viennent de s'écouler comptent parmi les plus importantes de celles qu'ait connues l'Afrique dans sa longue histoire. En effet, durant ce laps de temps, les peuples africains ont subi des transformations radicales, sur les plans politique économique et social. Et dans les différentes régions de notre Continent les femmes ont apporté leur contribution à ces transformations radicales et à l'édification d'une nouvelle Société Africaine.

Le temps n'est plus en effet où un régime inhumain dont nous avons toutes souffert, invoquant des coutumes anachroniques et tout à fait injustes, maintenait la femme dans une situation inférieure, exploitée dans sa personne et ses biens par les

effet la femme africaine n'a été considérée comme un être inférieur dans l'Afrique précoloniale. Rappellera-t-on que nombre de nos sociétés connaissent et connaissent encore le matriarcat qui faisait de la femme le support juridique de la famille, son chef légal? Est-il besoin de rappeler également que notre histoire a connu de nombreuses souveraines et des plus illustres? Qui pourrait affirmer que dans nos campagnes la femme n'occupe pas un emploi égal à celui de l'homme? Ne va-t-elle pas au champ, au marché? Toute la vie sociale de la famille ne repose-t-elle pas sur elle?

Non, en réalité la véritable exploitation de la situation injustifiable faite à la femme sous le régime colonial ne se trouvait point dans nos traditions mais dans la logique interne du colonialisme qui est de diviser et de subdiviser pour régner, de faire croire aux uns qu'ils sont supérieurs aux autres.

La véritable preuve en est que c'est avec l'indépendance que l'on aborde la phase de l'affranchissement véritable de la femme. C'est avec l'indépendance que les femmes peuvent redevenir des citoyennes à part entière dans la Cité Africaine.

Les femmes jouent toujours d'ailleurs un rôle d'une grande portée historique dans la phase de libération de leur pays. On les a vues et on les voit quotidiennement dans les maquis algériens, au coude à coude avec leurs pères, leurs frères, leurs fils, leurs maris, combattant avec acharnement pour une cause qui est celle de toute l'Afrique et de tous les pays.

M. TOUNKARA J. FARAGUÉ A TERMINÉ SA MISSION

L'INSPECTION POLITIQUE DE TELMELE

A Télimalé dernière étape de sa

a-t-il dit, doit être éducative et non plus répressive. En effet, sous le régime colonial, les fonctionnaires, particulièrement ceux de la Justice et de ses services auxiliaires, appliquaient les sanctions prévues par une loi qui était en grande partie contraire à la dignité et à la personnalité de nos populations. Le système colonial avait partout installé la corruption, la brimade, voire l'assassinat. Aujourd'hui que nous sommes responsables du destin de notre pays, le peuple, qui a le plus souffert de ces brimades, a droit à toute notre reconnaissance.

Un agent verbalisateur ne doit pas dresser un procès-verbal pour une faute constatée, sans au préalable, songer au rôle d'éducateur qui est désormais le sien. « C'est grâce à l'effort de notre peuple que nous sommes ce que nous sommes et notre indépendance n'est rien d'autre que la prise de conscience et la révolte de notre peuple contre le système d'oppression, d'humiliation et d'assassinat. »

A l'issue de cette prise de contact qui s'était poursuivie jusqu'à une heure avancée de la nuit, les membres de la délégation nationale, ont pu apprécier le degré de maturité politique et la collaboration qui président aux rapports politiques, humains et sociaux entre les membres du comité directeur, le commandant de la région, et les masses populaires.

Dimanche matin, la délégation a visité la permanence régionale, inspecté les chantiers nationaux avant de procéder à la vérification des registres de la section. En fin d'après-midi, M. Camara Bengaly et les personnalités de sa suite, se sont rendus dans les comités de quartiers de Kérouané. Au cours de cette visite, l'inspecteur national a posé des questions sur les structures du B.P.N., son organisation et les principes fondamentaux du Parti. Dans la soirée, une dernière réunion a été tenue groupant autour de la délégation du B.P.N., les mem-

C'est devant la place de la République garnie de monde, que M. Bah Kaba a prononcé le discours de bienvenue, souvent interrompu par des salves de coups de fusil.

M. Camara Bengaly, après avoir présenté les membres de la délégation, a adressé aux militants et militantes, le salut de la direction nationale du Parti. « Je suis profondément impressionné par ce que j'ai vu, senti et entendu, devait-il dire, pour la brillante réception que vous venez de nous réserver, je vous prie de recevoir par ma voix les félicitations du Bureau Politique National. »

L'inspecteur national, a ensuite présidé un défilé important qui a vu la participation de plus de 5.000 jeunes des deux sexes et de la Garde républicaine.

En début d'après-midi, dans le salon de la résidence, s'est tenue la première des trois réunions groupant autour de la délégation nationale, les membres du comité directeur et le commandant de la région.

Cette prise de contact a permis aux membres de la délégation, d'apprécier l'honnêteté, le courage et la collaboration étroite qui caractérisent les rapports entre les différents organismes administratifs et du Parti de la section.

Dans la soirée, M. Camara Bengaly et les personnalités de sa suite, ont assisté à une représentation théâtrale organisée en la salle de la permanence du Parti. Au cours de cette soirée, MM. Camara Bengaly et Diallo El Hadi Telli, ambassadeur de Guinée à l'ONU, ont découvert le rideau derrière lequel avait pris place, un orchestre de la J.R.D.A., le **Bembeya-Jazz**, dont ce fut la première apparition en public. Uniquement composé de musiciens de la J.R.D.A., cet ensemble a été constitué grâce au dynamisme et à l'esprit d'initiative du commandant de la région qui, du reste a lancé un défi à la grande formation de la Garde républicaine pour le 14 août 1961.

Parti a été l'objet d'un accueil populaire sans précédent. 20.000 militants et militantes, ont acclamé la délégation à son entrée dans la ville pavoisée aux couleurs nationales et où retentissaient les chants patriotiques de la J.R.D.A.

Après le défilé des jeunes, le secrétaire général de section, M. Thiam Abdoulaye souhaita la bienvenue à l'inspecteur national du Parti et à sa suite. « Télémélé, a-t-il dit notamment, est animé d'une foi révolutionnaire qui nous donne la profonde conviction de l'issue victorieuse de notre combat africain contre la disqualification, la misère et l'exploitation. C'est dans cette condition intime, ajoute M. Thiam, que nous révélons notre confiance absolue au Bureau Politique National et au gouvernement de la République..

Dans la section de Télémélé, nous avons banni les feux de brousse et essentiellement orienté nos efforts vers la construction nationale. Aussi par exemple, pour l'année 1961, nous avons construit 3 dispensaires, 12 classes, 4 logements pour instituteurs 2 postes administratifs, sans compter les immenses charniers collectifs de nos villages et de nos quartiers. Nous vous assurons, conclut M. Thiam, que ce bilan sera complété par de nouvelles réalisations».

Dans sa réponse, M. Tounkara Jean Faragou félicita vivement les masses populaires de Télémélé pour l'accueil chaleureux qui a été réservé à sa délégation. « La chaleur de notre accueil, a ajouté le ministre, est à la mesure de notre profond attachement au Parti Démocratique de Guinée. Elle est la garantie de la victoire finale de notre combat quotidien pour l'élévation constante de notre niveau de vie, car, il faut qu'on le dise, notre bonheur sera le résultat de nos propres efforts. Cela, le peuple de Guinée l'a compris et nous en avons eu aujourd'hui encore la certitude à Télémélé», a conclu M. Jean Faragou.

La délégation devait ensuite visiter des comités de village et de quartier. Elle a rejoint la capitale le 18 juillet.

colonialistes d'abord et par son mari ensuite.

Nous savons toutes, qu'en ces temps qui ne sont pas si lointains, la femme était totalement méprisée et sa personnalité considérée comme secondaire. Elle ne servait et ne devait servir que d'objet, d'instrument aux mains de son mari dont elle n'avait pas le droit de contrôler les agissements.

Son rôle dans la société était tenu pour nul et sur le plan politique elle n'avait jamais le droit. Rares mêmes étaient les femmes qui jouissaient du droit effectif de vote. C'est ainsi qu'en Guinée dite alors française, en 1945, sur 150.000 électeurs 100 femmes seulement étaient autorisées à voter. Encore ne s'agissait-il que de femmes de fonctionnaires et de chefs de cantons, véritables supplôts du régime colonialiste. En matière scolaire, sur 40% d'enfants scolarisés alors, on ne comptait qu'un nombre tout à fait insignifiant de filles. Au point de vue professionnel on ne réserverait que peu de métiers aux femmes. Rare étaient celles qui pouvaient devenir institutrices ou sages-femmes.

Sur le plan juridique la femme était considérée comme incapable et à ce titre elle ne pouvait même pas donner de consentement pour son propre mariage qui était bien plus un acte de vente passé entre son futur mari et sa famille. La dot qui consistait en menus cadeaux symboliques, détournée de son sens profond qui était la manifestation d'un réel attachement que l'on portait à une famille dont on devenait parent et allié, devenait une manifestation de fausse puissance ou de richesse, un véritable prix d'achat de la femme.

Ainsi la sécurité de la femme n'était nullement assurée après le mariage car le mari pouvait la renvoyer à volonté.

Les colonialistes, nous l'avons déjà dit, pour exploiter cette situation d'infériorité faite à la femme, invoquaient à tort des coutumes ancestrales et tout à fait injustes.

Cependant on oubliait les véritables traditions africaines, jamais en

bles épris de paix, de justice et de liberté. Car qu'on le sache bien, il n'y aura pas, et il ne saurait y avoir, de paix, de justice et de liberté sur terre, sans la fin inconditionnelle du colonialisme, de l'impérialisme et de l'oppression de la femme.

Camarades,

Le Parti Démocratique de Guinée En République de Guinée la lutte des femmes pour un devenir meilleur, a été intimement liée à celle du peuple tout entier. Les guinéennes ont courageusement milité au sein du P.D.G., notre Parti national, aux années sombres et difficiles de la où il n'était pas de tout repos d'être militant P.D.G.

Elles ont subi les mêmes souffrances, les mêmes privations que que les hommes. Elles ont connu les et n'ont jamais reculé, même pas devant l'ultime sacrifice de leur vie. Certaines d'entre elles sont tombées victimes des balles du régime défunt.

Notre camarade, l'immortelle **M'Balia Camara**, lâchement assassinée par les agents du colonialisme français symbolise à jamais la résistance des femmes guinéennes contre l'oppression.

C'est ainsi que les femmes en Guinée, par leur action inlassable, courageuse et tout à fait désintéressée ont apporté leur modeste contribution à l'édification d'une société nouvelle, d'une nation débarrassée de tout complexe. Au retournement de 1958 elles votèrent en masse et avec enthousiasme NON à la domination, à l'indignité et à l'irresponsabilité.

Si l'indépendance est synonyme de renouveau pour tout le monde et dans tous les domaines, cela est encore plus vrai pour les femmes de Guinée.

Avec l'indépendance, la femme guinéenne a été réhabilitée dans sa responsabilité et dans sa dignité. Désormais la jeune fille guinéenne a liberté du choix de son époux et son consentement est exigé à peine de nullité du mariage. Elle ne peut se marier avant 17 ans accomplis, sauf

La vie dans la Nation

La tournée d'inspection de M. Moussa Diakité

FARANAH

Commençant sa tournée d'inspection générale, M. Moussa Diakité, gouverneur de la B.R.G., membre du Bureau Politique National, accompagné du député Sy Aboubacar, avaient été reçus à Diabakagana par une délégation du comité directeur de la section de Faranah. Ils ont fait une entrée triomphale dans la ville de faranah où des milliers de militants et militantes s'étaient mobilisés pour bien les accueillir.

La journée du 12 juillet débuta toutcritique, à laquelle avaient été conviés les cadres politiques et administratifs de la section de Faranah. Au cours d'un meeting qui réunissait près de 6.000 personnes, le chef de la délégation nationale, M. Diakité Moussa discerna solennellement la « Croix de Compagnon de l'Indépendance » à quatre militants de la section.

Le 13 juillet, la mission a passé en revue les réalisations de l'intérieur de la région à Sankaran, au Soliman, Fria et à une bonne partie du Kou-ranko. Le lendemain, 14 juillet, elle devait rejoindre sa deuxième étape d'inspection à Kissidougou. Guéckédou : dernière étape de la mission d'inspection de M. Diakité Moussa.

La délégation du Bureau Politique National, devait terminer sa mission à Guéckédou. La région administrative de la section pilote de Guéckédou, détentrice de la médaille d'or du P.D.G. depuis le 28 septembre 1958 devait une fois encore recevoir à cette occasion « deux Croix de Compagnon de l'Indépendance » pour les camarades Sia, présidente du comité de Nougoua et Touguino

d'ordre social, politique et administratif. La mission a poursuivi l'inspection dans le secteur administratif de Tiéloco, le 18 juillet, et le 19 juillet, dans les postes administratifs de Onendé, Nougoua et Koundou.

A KISSIDOUGOU

M. Moussa Diakité à Kissidougou
Après Faranah, Kissidougou, médaille d'argent depuis la dernière Conférence nationale tenue dans ses murs en novembre 1960, a constitué la deuxième étape d'inspection de la délégation nationale conduite par M. Diakité Moussa.

Déjà, à 56 kms de Kissidougou, attendaient sous un arc de triomphe, les délégués du comité directeur de la section : MM. Kouyaté Mancona, Kissira, secrétaire politique de la section et M^{me} Touré Soba, responsable féminine.

La mission a commencé son travail d'inspection par les villages de Borokoro, Kambérédu, Mensonya Sankarédou et Albadariah, chef-lieu du poste administratif. Avant de rentrer de la ville, par les cris de « Vive R.D.A. », des militants et militantes dont on pouvait évaluer le nombre à 10.000 personnes.

La matinée du samedi 15 juillet a été consacrée à une importante réunion de critique et d'autocritique, réunissant la délégation nationale avec tous les cadres politiques et administratifs de la section. Le soir, M. Moussa Diakité, en présence de M. Sy Boubacar, député, de M. Kouyaté Mancona et plusieurs autres personnalités, a inauguré à 22 h. le centre Kanté Fecely.

Le 16 juillet la mission a inspecté le secteur administratif de Banama en s'arrêtant successivement à On-

LA MISSION D'INSPECTION DE M. CAMARA DAMANTANG

LABÉ A REÇU LA DÉLÉGATION DU BUREAU POLITIQUE NATIONAL

Après Pita, la délégation du Bureau Politique National conduite par M. Camara Damantang est entrée à Labé le 16 juillet à 12 heures 30.

Tout d'abord, l'inspecteur national du Parti, accompagné du ministre d'Etat et doyen du Bureau Politique National, M. Diallo Abdourahamane, a été salué à la limite de la région de Labé par le commandant de la région M. Diane Lansana et M. Diakabi M'Bemba, secrétaire politique de la section. Après ce premier contact avec les responsables de Labé, la délégation devait être chaleureusement accueillie par tous les comités de village, depuis Pellobanta jusqu'à Lapidégéré, pour effectuer ensuite une entrée triomphale dans la ville en jesse. Du pont de Pountoun à la Permanence régionale, 30.000 militants et militantes, ont acclamé l'inspecteur national du Parti et sa suite.

Dans la cour de la permanence, M. Camara Damantang a passé en revue un détachement de la garde républicaine qui rendait les honneurs. Cette cérémonie a été immédiatement suivie du défilé de la J.R.D.A. des militaires du Camp El Hady Oumar et de la Garde républicaine. De ce défilé, il s'est dégagé une impression de force et d'organisation qui justifie, sur le plan de la mobilisation et de la discipline, le brillant classement de Labé dans la compétition nationale du Parti.

« Mais cette mobilisation n'est pas simplement destinée à des démonstrations spectaculaires pour des occasions solennelles, devait dire M. Bemba Diakabi dans son allocution de bienvenue. Nous sommes mobilisés, a-t-il ajouté, pour la réalisation de tous les objectifs politiques, économiques, sociaux et

forcé par un état d'organisation digne d'un mouvement révolutionnaire qui a engagé une action historique.

Etant donné le niveau actuel de notre révolution, a ajouté le ministre de l'Education nationale, les critères de l'Education nationale a été considérablement élevés. Désormais, il sera tenu compte plus spécialement des réalisations économiques et sociales de chaque section et du niveau politique atteint par chaque militant. C'est à ce prix-là que nous comblerons l'épouvantable vide économique que nous a légué le système de domination coloniale. Dans ce combat, a conclu le ministre, Labé est un secteur important qui fait chaque jour preuve de ses immenses capacités d'action créatrice.

Dès l'après-midi du dimanche, la délégation nationale s'est rendue au poste administratif de Sannou où elle a procédé à l'inspection des comités de village et les chantiers ouverts par la jeunesse rurale de ce secteur.

A partir de 18 heures, elle a présidé la réunion de critique et d'autocritique des responsables politiques, administratifs et syndicaux de la section. M. Camara Damantang devait ensuite assister à une soirée artistique en compagnie du ministre d'Etat, M. Diallo Abdourahamane et des députés Béavogui Koma et Barry Alpha Oumar.

L'inspection générale des chantiers s'est poursuivie dimanche.

M. CAMARA DAMANTANG A MALI

La délégation du Bureau Politique National conduite par M. Camara Damantang, membre du Bureau Politique National, ministre de l'Education nationale a été accueillie sous une forte pluie de grêle le 18 juillet à 15 heures à Mali.

En présence de nombreux militants et militantes de la section,

contestablement l'effort des responsables pour la formation d'une jeunesse digne de notre peuple.

Dans l'après-midi, a eu lieu dans la salle du conseil régional, une importante réunion composée de la délégation nationale et des responsables politiques, administratifs et syndicaux de la section. Nous devons souligner qu'à l'issue de ce contact, la délégation du B.P.N. s'est pleinement rendu compte de la parfaite harmonie qui existe entre les responsables de Tougué.

Après avoir entendu le bilan que la section de Tougué a déjà inscrit à son actif pour la réalisation avant terme de notre plan triennal, la mission a minutieusement examiné les différents registres de la section et s'est consacrée à la visite des chantiers. Le dimanche soir, M. Damantang devait prendre congé de ses hôtes.

La délégation nationale, à laquelle était joint le premier secrétaire de l'ambassade de Guinée aux Etats-Unis d'Amérique, M. Sylla Lamine, est rentrée jeudi 27 juillet 1961 à Conakry.

Lutte contre la vie chère Décisions du Comité de Coordination

Le comité de coordination constitué par les sections P.D.G.-R.D.A. de Conakry-I, Conakry-II et Conakry-III a tenu, durant les premières semaines de juillet d'importantes réunions, sous la présidence du commandant de région, M. Yansané Sékou Yalanti. Ces réunions ont eu pour but d'examiner la cherté de la vie dans notre capitale

teur de la section. La décoration de Sia et de Touguino Antoine leur a été conférée solennellement sur la grande place en présence d'une immense foule de militants et de militants du Parti. M. Diakité Moussa et sa suite ont pris ensuite contact avec le comité directeur pour discuter plusieurs questions importantes

dian, Fiarama, Dandou, Sandia. Le 17 a été le tour du secteur de Koriadou et des autres comités de la section situés sur la voie nationale Kissidougu-Guéckédou.

La tournée à travers la deuxième section pilotée du P.D.G. a prouvé que la révolution guinéenne est une réalité concrète de l'heure.

C'est pour cette raison que la manifestation populaire est la matérialisation d'une conscience permanente et profond, celle de nos responsabilités et aussi celle de nos possibilités d'action révolutionnaire.

Dans sa réponse, M. Camara Damantang a exprimé sa joie d'avoir trouvé cette année encore à Labé le même enthousiasme populaire ren-

ce, Camara Damantang, Fiarama, Baldé, Mohamed et Mme Camara N'Sira ont été solennellement décorés de la Croix de Compagnon de l'Indépendance.

La journée du 19 juillet qui a été consacrée à la visite des réalisations de la section s'est terminée par une réception offerte par le comité directeur à la permanence régionale. Plus tard, ce sont les troupes artistiques de la J.R.D.A.

A l'issue des débats, les dispositions suivantes ont été inanimement arrêtées:

- 1° Interdiction formelle de vendre le poisson en de hors des limites de notre région, toutes sorties étant subordonnées à une autorisation préalable du commandant de région;
- 2° Suppression totale des intermédiaires qui n'ont que trop nuit à l'économie nationale;
- 3° Prise en charge par la région administrative; de la commercialisation du poisson dans des stands aménagés à cet effet aux marchés de Boulbinet, Tumbo, N'Balia, Colleah, Bonfi, Bellevue et Kassa;
- 4° Des frigorifiques seront aménagés à cet effet afin d'assurer la conservation du poisson inventu. La possibilité d'échanges inter-régionaux des produits alimentaires est maintenue au niveau exclusif des commandants de région;
- 5° Le commandant de région est chargé de faire paraître un arrêté fixant le prix des poissons en gros et au détail.

La mission de M. Kaba Mamadi, président de la G.N.T.G. à Kouria et Kindia

A KOURIA

La délégation du Bureau Politique National, conduite par M. Kaba Mamadi, président de la G.N.T.G. est arrivée lundi 24 juillet à Kouria, première étape de sa tournée d'inspection politique.

Salué à Coyah par le chef du poste administratif, le commissaire et une délégation du comité, la mission a fait une entrée triomphale, à Kouria sous les ovations enthousiastes de plusieurs centaines de militants de la section. A 11 heures la délégation a assisté à un grand défilé de la J.R.D.A., et le soir une importante réunion de critique et d'autocritique devait rassembler les cadres politiques et administratifs de la section de Kouria avec la délégation nationale.

A l'issue de cet entretien, M. Kaba Mamadi, a surtout insisté sur la nécessité d'une organisation toujours plus dynamique et une conscience toujours élevée quant à l'exercice effectif des responsabilités du travail politique au sein des masses. La délégation a ensuite visité les deux centres nationaux de bananraie. De même elles s'est rendue dans deux chantiers de plantations ouverts par les comités de la section.

En fin de soirée, en présence de l'ambassadeur de Guinée en Chine, M. Moussa Sanguiana et de M. Cissé Moussa député, le chef de la délégation du B.P.N. a décoré de la Croix de Compagnon de l'Indépendance les camarades Sylla Mama

Aïssata, Bangoura Morikégné et Soumah Samba. Le mardi, la délégation a poursuivi sa mission vers la section de Kindia.

A KINDIA

C'est dans la section de Kindia, que M. Kaba Mamadi, membre du B.P.N., M. Moussa Sanguiana, ambassadeur de Guinée à Pékin et Cissé Moustapha député ont effectué la deuxième étape de leur tournée d'inspection, après Kouria.

La délégation nationale a été reçue à la limite de la région par le secrétaire général de la section Sissoko Fily, le commandant de région Thiam Amadou, le député Sylla Séni Facinet et le commandant d'armes du camp Kémé Bourama.

A son entrée dans la ville, la délégation nationale a été vivement acclamée par une foule nombreuse de plus de 15.000 personnes. Le défilé de plus d'une heure de la J.R.D.A., des sportifs de la section, de l'armée et des travailleurs de toutes catégories, a été une admirable démonstration de l'organisation et des mouvements d'ensemble.

Le chef de la délégation devait ensuite procéder à la remise solennelle de la Croix de Compagnon de l'Indépendance aux militants: Camara Fodé Ibrahim, cultivateur; Fofana Aboubacar, tailleur;

Bangoura Mabinty, teinturière. Le soir, à 17 heures précises, M. Kaba Mamadi a convoqué une assemblée réunissant la délégation du B.P.N. et les responsables politiques et syndicaux, assemblée au cours de laquelle il s'est informé de la marche générale de la section, du fonctionnement de ses différents organismes et de leurs rapports avec les services administratifs et syndicaux.

La délégation a visité ensuite les 22 comités de la ville regroupés en cinq districts d'accueil. La soirée s'est terminée par une excellente représentation théâtrale offerte par la J.R.D.A.

La journée du mercredi 26 juillet fut entièrement consacrée à l'inspection des chantiers ruraux, des chantiers de logements du camp, des deux marchés de la ville ainsi que les locaux du Centre Régional de Formation Féminine. A Soukrou comme à Tanka, à Madina Oula comme à Dangouya, les délégués ont été très impressionnés par l'ampleur des travaux entrepris par ces villages.

Après avoir vérifié la caisse et les registres de la section, M. Kaba Mamadi a félicité les militants de la section de Kindia pour la discipline et leur enthousiasme au travail.

La délégation s'est rendu fin de matinée à Souguéta, d'où elle devait gagner Mamou, troisième étape de sa mission.

de la section qui devaient égayés par une brillante représentation théâtrale, la délégation nationale.

Le lendemain une séance de travail convoquée par M. Camara Damantang, en présence du comité directeur précéda à la vérification des différents registres et livres comptables. Après avoir félicité la section pour les progrès réalisés dans l'éducation politique des militants en vue d'un développement rapide de la région, le chef de la délégation nationale a conclu en ces termes: « c'est de l'Etat de notre organisation et nos capacités... d'utilisation rationnelle de nos potentialités économiques et humaines que dépend la transformation de nos conditions de vie. » La délégation nationale a quitté Mali pour Yambering quatrième étape de sa tournée d'inspection.

LA MISSION DU B. P. N.

A TOUGUE

La délégation du Bureau Politique National est entrée samedi 22 juillet à Tougué.

M. Camara Damantang et sa suite ont été accueillis à la limite de la section de Labé par M. Baldé Mamadou Bady, secrétaire général de la section et Kamano Pellicot adjoind au commandant de région de Tougué, où de nombreux militants et militants formant une double haie sur plusieurs kilomètres les attendaient.

Le chef de la délégation, après le salut aux couleurs, a inauguré l'imposant et l'admirable monument aux Martyrs du colonialisme. On devait assister ensuite à un grand défilé de la J.R.D.A., défilé qui même si l'on ne s'en tient qu'à sa réussite, a montré in-

Le premier ambassadeur de Guinée au Nigéria présente ses lettres de créance

M. Camara Oumar Dinn, premier ambassadeur de la République de Guinée à Lagos, a présenté lundi 24 juillet ses lettres de créance à M. Dennis Osédébay, gouverneur général par intérim du Nigéria.

Dans son allocution, le diplomate guinéen a stigmatisé le colonialisme qui, a-t-il dit a dressé des barrières entre nos peuples, faisant ainsi du Yorouba du Dahomey un étranger parmi ses frères du Nigéria, et du Niger un étranger parmi ses frères du Nigéria.

Ainsi, après avoir vivement dénoncé les actions négatives de l'impérialisme en Algérie et en Afrique du sud, M. Camara Oumar Dinn a souligné qu'il était donc primordial que les Etats indépendants de l'Afrique s'unissent.

La vie dans la Nation

M. Camara Bengaly à Kérouané et Beyla

Kérouané, ville historique de la République de Guinée! Kérouané qui, pour les colons français, signifie le tombeau des mercenaires. Kérouané, symbole de la résistance armée de l'Almamy Samory, a ouvert le samedi 15 juillet, en fin d'après-midi, ses portes à la délégation de la direction nationale du B.P.N., conduite par M. Camara Bengaly, membre du B.P.N., ministre de l'Information et du Tourisme.

En présence d'une foule enthousiaste, disciplinée, l'inspecteur national a déposé tout d'abord au pied du monument aux Mâtyrs du colonialisme, une gerbe de fleurs.

Ce monument, unique en son genre, témoigne du génie militaire du premier résistant national aux forces françaises, nous avons nommé l'Almamy Samory. En effet, sur un socle en pierre rouge, les militants de la section de Kérouané, ont élevé, place de la République, vestige de la résistance des sofas de l'Almamy Samory, le pan de la première muraille qui jadis, défendait la concession du héros national.

Un important défilé a suivi la cérémonie de dépôt de fleurs.

En début de soirée, la délégation du B.P.N. a eu sa première séance de travail avec les membres du comité directeur de la section, en présence du commandant de région. Au cours de cette séance, M. Camara Bengaly, après avoir rappelé les grandes lignes de sa mission, a mis l'accent sur la collaboration, la coopération qui doivent présider à tous les contacts entre les membres du comité directeur et les autorités administratives, les fonctionnaires et les commissions à l'instar de

bles du comité directeur et le commandant de région. M. Camara Bengaly s'est montré particulièrement satisfait de cette prise de contact dont les responsables politiques et administratifs souhaitent la fréquence, ne serait-ce que pour le reconfort moral qu'elles apportent. Auparavant, l'inspecteur national avait tenu une conférence des cadres groupant les membres du comité directeur, les chefs des services et principaux responsables de la région.

BEYLA

Lundi matin à 8 heures, la délégation du Bureau Politique National, a pris congé pour Beyla, dernière étape de sa mission.

A la limite des deux sections, une délégation du comité directeur de la section de Beyla conduite par M. Bah Kaba, secrétaire général et comprenant M. Condé Emile, commandant de la région, a accueilli la délégation nationale. Salué par le vif d'une brigade des pionniers, M. Camara Bengaly, a reçu un bouquet de bienvenue offert par une pionnière. A l'entrée de la ville, sous un arc de triomphe, la délégation a écouté l'hymne national interprété par l'orchestre régional de la J.R.D.A. tandis que le peloton de la garde républicaine et l'armée rendaient l'honneur.

Sur environ 3 kms, les militants et les militantes en liesse, ont réservé à la délégation du B.P.N. un accueil populaire sans précédent. Tout ce que Beyla compte de chanteurs et de danseurs s'étaient donné rendez-vous sur le parcours entre l'Arc de Triomphe et la place de la République où une centaine d'années à salut l'arrivée du cortège officiel par une salve d'honneur de plus de 5.000 coups de fusils.

Monsieur le Président de la République de Guinée,
Messieurs les membres du Bureau Politique National et du Gouvernement,

Chères camarades déléguées et invitées,

Au nom du peuple de Guinée tout entier, la section féminine du Parti Démocratique de Guinée vous adresse, à vous illustres hôtes ainsi qu'aux organisations et aux peuples que vous représentez ses salutations les plus chaleureuses et les plus fraternelles.

Elle apprécie à sa juste valeur la décision historique prise à Ibadan de tenir à Conakry la conférence inaugurale des Femmes de l'Ouest Africain et s'en honore pleinement car elle y voit une marque certaine de la confiance que vous placez en notre jeune pays.

Nous vous saluons et vous remercions, au nom du peuple de Guinée tout entier, de cette manifestation de confiance. Nous tenons à vous assurer que nous ferons tout notre possible pour que votre séjour dans notre pays qui est aussi le vôtre soit agréable. Nous souhaitons que vos assises à Conakry apportent une contribution effective à la cause de l'indépendance et de l'unité de l'Afrique, à celle de l'émancipation totale de la femme africaine.

En votre nom nous saluons et remercions toutes les organisations qui ont bien voulu répondre à notre amicale invitation, nous manifestant ainsi la confiance et la sympathie réelles qu'elles portent à notre mouvement.

Chaleureux et fraternel salut à nos sœurs d'Algérie qui, depuis sept ans,

Le Salut des Femmes du Parti Démocratique de Guinée à la Conférence des Femmes de l'Ouest Africain

par Mme Camara Loffo

luttent quotidiennement auprès de leurs fils, de leurs frères, de leurs maris pour une Algérie indépendante et pleinement souveraine.

Chaleureux et fraternel salut à nos sœurs d'Angola dont le pays connaît une lutte difficile contre le colonialisme le plus cruel et le plus imbecile qui soit.

Chaleureux et fraternel salut à nos sœurs des pays africains qui viennent de reconquérir leur indépendance politique et continuent à lutter avec acharnement pour leur indépendance économique.

Chaleureux et fraternel salut à nos sœurs du Tanganyka, du Kenya, de Zanzibar, de l'Ouganda, des Rhodésies, du Ruanda-Urundi, de la Guinée dite Portugaise, dont les peuples luttent encore pour la reconnaissance de leur droit à la liberté et à l'indépendance nationale.

Les vingt années qui viennent de s'écouler comptent parmi les plus importantes de celles qu'ait connues l'Afrique dans sa longue histoire. En effet, durant ce laps de temps, les peuples africains ont subi des transformations radicales, sur les plans politique économique et social. Et dans les différentes régions de notre Continent les femmes ont apporté leur contribution à ces transformations radicales et à l'édification d'une nouvelle Société Africaine.

Le temps n'est plus en effet où un régime inhumain dont nous avons toutes souffert, invoquant des coutumes ancestrales et tout à fait injustes, maintenait la femme dans une situation inférieure, exploitée dans sa personne et ses biens par les

effet la femme africaine n'a été considérée comme un être inférieur dans l'Afrique précoloniale. Rappellera-t-on que nombre de nos sociétés connaissent et connaissent encore le matriarcat qui faisait de la femme le support juridique de la famille, son chef légal? Est-il besoin de rappeler également que notre histoire a connu de nombreuses souveraines et des plus illustres? Qui pourrait affirmer que dans nos campagnes la femme n'occupe pas un emploi égal à celui de l'homme? Ne va-t-elle pas au champ, au marché? Toute la vie sociale de la famille ne repose-t-elle pas sur elle?

Non, en réalité la véritable exploitation de la situation injustifiable faite à la femme sous le régime colonial ne se trouvait point dans nos traditions mais dans la logique interne du colonialisme qui est de diviser et de subdiviser pour régner, de faire croire aux uns qu'ils sont supérieurs aux autres.

La véritable preuve en est que c'est avec l'indépendance que l'on aborde la phase de l'affranchissement véritable de la femme. C'est avec l'indépendance que les femmes peuvent redevenir des citoyennes à part entière dans la Cité Africaine.

Les femmes jouent toujours d'ailleurs un rôle d'une grande portée historique dans la phase de libération de leur pays. On les a vues et on les voit quotidiennement dans les maquis algériens, au coude à coude avec leurs pères, leurs frères, leurs fils, leurs maris, combattant avec acharnement pour une cause qui est celle de toute l'Afrique et de tous les peuples.

M. TOUNKARA J. FARAGUÉ

A TERMINÉ SA MISSION

L'INSPECTION POLITIQUE DE BEYLA

A Beyla, dernière étape de sa

a-t-il dit, doit être éducative et non plus répressive. En effet, sous le régime colonial, les fonctionnaires, particulièrement ceux de la Justice et de ses services auxiliaires, appliquaient les sanctions prévues par une loi qui était en grande partie contraire à la dignité et à la personnalité de nos populations. Le système colonial avait partout installé la corruption, la brimade, voire l'assassinat. Aujourd'hui que nous sommes responsables du destin de notre pays, le peuple, qui a le plus souffert de ces brimades, a droit à toute notre reconnaissance.

Un agent verbalisateur ne doit pas dresser un procès-verbal pour une faute constatée, sans au préalable, songer au rôle d'éducateur qui est désormais le sien. « C'est grâce à l'effort de notre peuple que nous sommes ce que nous sommes et notre indépendance n'est rien d'autre que la prise de conscience et la révolte de notre peuple contre le système d'oppression, d'humiliation et d'assassinat. »

A l'issue de cette prise de contact qui s'était poursuivie jusqu'à une heure avancée de la nuit, les membres de la délégation nationale, ont pu apprécier le degré de maturité politique et la collaboration qui président aux rapports politiques, humains et sociaux entre les membres du comité directeur, le commandant de la région, et les masses populaires.

Dimanche matin, la délégation a visité la permanence régionale, inspecté les chantiers nationaux avant de procéder à la vérification des registres de la section. En fin d'après-midi, M. Camara Bengaly et les personnalités de sa suite, se sont rendus dans les comités de quartiers de Kérouané. Au cours de cette visite, l'inspecteur national a posé des questions sur les structures du B.P.N., son organisation et les principes fondamentaux du Parti. Dans la soirée, une dernière réunion a été tenue groupant autour de la délégation du B.P.N., les mem-

C'est devant la place de la République garnie de monde, que M. Bah Kaba a prononcé le discours de bienvenue, souvent interrompu par des salses de coups de fusil.

M. Camara Bengaly, après avoir présenté les membres de la délégation, a adressé aux militants et militantes, le salut de la direction nationale du Parti. « Je suis profondément impressionné par ce que j'ai vu, senti et entendu, devait-il dire, pour la brillante réception que vous venez de nous réserver, je vous prie de recevoir par ma voix les félicitations du Bureau Politique National. »

L'inspecteur national, a ensuite présidé un défilé important qui a vu la participation de plus de 5.000 jeunes des deux sexes et de la Garde républicaine.

En début d'après-midi, dans le salon de la résidence, s'est tenue la première des trois réunions groupant autour de la délégation nationale, les membres du comité directeur et le commandant de la région.

Cette prise de contact a permis aux membres de la délégation, d'apprécier l'honnêteté, le courage et la collaboration étroite qui caractérisent les rapports entre les différents organismes administratifs et du Parti de la section.

Dans la soirée, M. Camara Bengaly et les personnalités de sa suite, ont assisté à une représentation théâtrale organisée en la salle de la permanence du Parti. Au cours de cette soirée, MM. Camara Bengaly, et Diallo El Hadji l'ONU, ont découvert le rideau derrière lequel avait pris place, un orchestre de la J.R.D.A., le **Bevya-Jazz**, dont ce fut la première apparition en public. Uniquement composé de musiciens de la J.R.D.A., cet ensemble a été constitué grâce au dynamisme et à l'esprit d'initiative du commandant de la région qui, du reste a lancé un défi à la grande formation de la Garde républicaine pour le 14 août 1961.

Parti a été l'objet d'un accueil populaire sans précédent. 20.000 militants et militantes, ont acclamé la délégation à son entrée dans la ville pavoisée aux couleurs nationales et où retentissaient les chants patriotiques de la J.R.D.A.

Après le défilé des jeunes, le secrétaire général de section, M. Thiam Abdoulaye souhaita la bienvenue à l'inspecteur national du Parti et à sa suite. « Télimélé, a-t-il dit notamment, est animé d'une foi révolutionnaire qui nous donne la profondeur conviction de l'issue victorieuse de notre combat africain contre la disqualification, la misère et l'exploitation. C'est dans cette condition intime, ajoute M. Thiam, que nous révélons notre confiance absolue au Bureau Politique National et au gouvernement de la République. »

Dans la section de Télimélé, nous avons banni les feux de brousse et essentiellement orienté nos efforts vers la construction nationale. Aussi par exemple, pour l'année 1961, nous avons construit 3 dispensaires, 12 classes, 4 logements pour instituteurs 2 postes administratifs, sans compter les immenses champs collectifs de nos villages et de nos quartiers. Nous vous assurons, conclut M. Thiam, que ce bilan sera complété par de nouvelles réalisations. »

Dans sa réponse, M. Toukara Jean Farguë félicita vivement les masses populaires de Télimélé pour l'accueil chaleureux qui a été réservé à sa délégation. « La chaleur de notre accueil, a ajouté le ministre, est à la mesure de notre profond attachement au Parti Démocratique de Guinée. Elle est la garantie de la victoire finale de notre combat quotidien pour l'élevation constante de notre niveau de vie, car, il faut qu'on le dise, notre bonheur sera le résultat de nos propres efforts. Cela, le peuple de Guinée l'a compris et nous en avons eu aujourd'hui encore la certitude à Télimélé », a conclu M. Jean Farguë.

La délégation devait ensuite visiter des comités de village et de quartier. Elle a rejoint la capitale le 18 juillet.

colonialistes d'abord et par son mari ensuite.

Nous savons toutes, qu'en ces temps qui ne sont pas si lointains, la femme était totalement méprisée et sa personnalité considérée comme secondaire. Elle ne servait et ne devait servir que d'objet, d'instrument aux mains de son mari dont elle n'avait pas le droit de contrôler les agissements.

Son rôle dans la société était tenu pour nul et sur le plan politique elle n'avait jamais le droit. Rares mêmes étaient les femmes qui jouissaient du droit effectif de vote. C'est ainsi qu'en Guinée dite alors française, en 1945, sur 150.000 électeurs 100 femmes seulement étaient autorisées à voter. Encore ne s'agissait-il que de femmes de fonctionnaires et de chefs de cantons, véritables suppôts du régime colonialiste. En matière scolaire, sur 40% d'enfants scolarisés alors, on ne comptait qu'un nombre tout à fait insignifiant de filles. Au point de vue professionnel on ne réservait que peu de métiers aux femmes. Rare étaient celles qui pouvaient devenir institutrices ou sages-femmes.

Sur le plan juridique la femme était considérée comme incapable et à ce titre elle ne pouvait même pas donner de consentement pour son propre mariage qui était bien plus un acte de vente passé entre son futur mari et sa famille. La dot qui consistait en menus cadeaux symboliques, déournée de son sens profond qui était la manifestation d'un réel attachement que l'on portait à une famille dont on devenait parent et allié, devenait une manifestation de fausse puissance ou de richesse, un véritable prix d'achat de la femme.

Ainsi la sécurité de la femme n'était nullement assurée après le mariage car le mari pouvait la renvoyer à volonté.

Les colonialistes, nous l'avons déjà dit, pour exploiter cette situation d'infériorité faite à la femme, invoquaient à tort des coutumes ancestrales et tout à fait injustes.

Cependant on oubliait les véritables traditions africaines, jamais en

plus épris de paix, de justice et de liberté. Car qu'on le sache bien, il n'y aura pas, et il ne saurait y avoir, de paix, de justice et de liberté sur terre, sans la fin inconditionnelle du colonialisme, de l'impérialisme et de l'oppression de la femme.

Camara,

Le Parti Démocratique de Guinée En République de Guinée la lutte des femmes pour un devenir meilleur, a été intimement liée à celle du peuple tout entier. Les guinéennes ont courageusement milité au sein du P.D.G., notre Parti national, aux années sombres et difficiles de la où il n'était pas de tout repos d'être militant P.D.G.

Elles ont subi les mêmes souffrances, les mêmes privations que que les hommes. Elles ont connu les et n'ont jamais reculé, même pas devant l'ultime sacrifice de leur vie.

Certaines d'entre elles sont tombées victimes des balles du régime défunt.

Notre camarade, l'immortelle **M'Balia Camara**, lâchement assassinée par les agents du colonialisme français symbolise à jamais la résistance des femmes guinéennes contre l'oppression.

C'est ainsi que les femmes en Guinée, par leur action inlassable, courageuse et tout à fait désintéressée ont apporté leur modeste contribution à l'édification d'une société nouvelle, d'une nation débarrassée de tout complexe. Au referendum de 1958 elles votèrent en masse et avec enthousiasme NON à la domination, à l'indignité et à l'irresponsabilité.

Si l'indépendance est synonyme de renouveau pour tout le monde et dans tous les domaines, cela est encore plus vrai pour les femmes de Guinée.

Avec l'indépendance, la femme guinéenne a été réhabilitée dans sa responsabilité et dans sa dignité. Désormais la jeune fille guinéenne a liberté du choix de son époux et son consentement est exigé à peine de nullité du mariage. Elle ne peut se marier avant 17 ans accomplis, sauf

La vie dans la Nation

La tournée d'inspection de M. Moussa Diakité FARANAH

Commencant sa tournée d'inspection générale, M. Moussa Diakité, gouverneur de la B.R.G., membre du Bureau Politique National, accompagné du député Sy Aboubacar, avaient été reçus à Diabakagna par une délégation du comité directeur de la section de Faranah. Ils ont fait une entrée triomphale dans la ville de Faranah où des milliers de militants et militantes s'étaient mobilisés pour bien les accueillir.

La journée du 12 juillet débuta tocritique, à laquelle avaient été conviés les cadres politiques et administratifs de la section de Faranah. Au cours d'un meeting qui réunissait près de 6.000 personnes, le chef de la délégation nationale, M. Diakité Moussa discerna solennellement la « Croix de Compagnon de l'Indépendance » à quatre militants de la section.

Le 13 juillet, la mission a passé en revue les réalisations de l'intérieur de la région à Sankaran, au Soliman, Fria et à une bonne partie du Kou-ranko. Le lendemain, 14 juillet, elle devait rejoindre sa deuxième étape d'inspection à Kissidougou. Guéckédou : dernière étape de la mission d'inspection de M. Diakité Moussa.

La délégation du Bureau Politique National, devait terminer sa mission à Guéckédou. La région administrative de la section pilote de Guéckédou, détentrice de la médaille d'or du P.D.G., depuis le 28 septembre 1958 devait une fois encore recevoir à cette occasion « deux Croix de Compagnon de l'Indépendance »

d'ordre social, politique et administratif. La mission a poursuivi l'inspection dans le secteur administratif de Tiéloco, le 18 juillet, et le 19 juillet, dans les postes administratifs de Onendé, Nougoa et Koundou.

A KISSIDOUGOU

M. Moussa Diakité à Kissidougou
Après Faranah, Kissidougou, médaille d'argent depuis la dernière Conférence nationale tenue dans ses murs en novembre 1960, a constitué la deuxième étape d'inspection de la délégation nationale conduite par M. Diakité Moussa.

Déjà, à 56 kms de Kissidougou, attendaient sous un arc de triomphe, les délégués du comité directeur de la section : MM. Kouyaté Mancona, Kissa, secrétaire politique de la section et M^{me} Touré Soba, responsable féminine.

La mission a commencé son travail d'inspection par les villages de Borokoro, Kambérédu, Mensonya Sankarédi et Albadariah, chef-lieu du poste administratif. Avant de rentrer de la ville, par les cris de « Vive R.D.A. », des militants et militantes dont on pouvait évaluer le nombre à 10.000 personnes.

La matinée du samedi 15 juillet a été consacrée à une importante réunion de critique et d'autocritique, réunissant la délégation nationale avec tous les cadres politiques et administratifs de la section. Le soir, M. Moussa Diakité, en présence de M. Sy Boubaçar, député, de M. Kouyaté Mancona et plusieurs autres personnalités, a inauguré à 22 h. le centre Kanté Facely.

LA MISSION D'INSPECTION DE M. CAMARA DAMANTANG LABÉ A REÇU LA DÉLÉGATION DU BUREAU POLITIQUE NATIONAL

Après Pita, la délégation du Bureau Politique National conduite par M. Camara Damantang est entrée à Labé le 16 juillet à 12 heures 30.

Tout d'abord, l'inspecteur national du Parti, accompagné du ministre d'Etat et doyen du Bureau Politique National, M. Diallo Abdourahmane, a été salué à la limite de la région de Labé par le commandant de la région M. Diané Lansana et M. Diakabi MBemba, secrétaire politique de la section. Après ce premier contact avec les responsables de Labé, la délégation devait être chaleureusement accueillie par tous les comités de village, depuis Pellobanta jusqu'à Lapédéré, pour effectuer ensuite une entrée triomphale dans la ville en liesse. Du pont de Pountoun à la Permanence régionale, 30.000 militants et militantes, ont acclamé l'inspecteur national du Parti et sa suite.

Dans la cour de la permanence, M. Camara Damantang a passé en revue un détachement de la garde républicaine qui rendait les honneurs. Cette cérémonie a été immédiatement suivie du défilé de la J.R.D.A., des militaires du Camp El Hady Oumar et de la Garde républicaine. De ce défilé, il s'est dégagé une impression de force et d'organisation qui justifie, sur le plan de la mobilisation et de la discipline, le brillant classement de Labé dans la compétition nationale du Parti.

« Mais cette mobilisation n'est pas simplement destinée à des démonstrations spectaculaires pour des occasions solennelles, devait dire M. Mombin Diakité dans son allocution de bienvenue. Elle doit servir à

forcer par un état d'organisation digne d'un mouvement révolutionnaire qui a engagé une action historique.

Etant donné le niveau actuel de notre révolution, a ajouté le ministre de l'Education nationale, les critères de l'Education nationale a été considérablement élevés. Désormais, il sera tenu compte plus spécialement des réalisations économiques et sociales de chaque section et du niveau politique atteint par chaque militant. C'est à ce prix-là que nous comblerons l'impouvantable vide économique que nous a légué le système de domination coloniale. Dans ce combat, a conclu le ministre, Labé est un secteur important qui fait chaque jour preuve de ses immenses capacités d'action créatrice.

Dès l'après-midi du dimanche, la délégation nationale s'est rendue au poste administratif de Samou où elle a procédé à l'inspection des comités de village et les chantiers ouverts par la jeunesse rurale de ce secteur.

A partir de 18 heures, elle a présidé la réunion de critique et d'autocritique des responsables politiques, administratifs et syndicaux de la section. M. Camara Damantang devait ensuite assister à une soirée artistique en compagnie du ministre d'Etat, M. Diallo Abdourahmane et des députés Baavogui Koma et Barry Alpha Oumar. L'inspection générale des chantiers s'est poursuivie dimanche.

M. CAMARA DAMANTANG A MALI

La délégation du Bureau Politique National conduite par M. Camara Damantang, membre du Bureau Politique National, ministre de l'Education nationale a été accueillie sous une forte pluie de grêle le 19 juillet à 19 heures à

contestablement l'effort des responsables pour la formation d'une jeunesse digne de notre peuple. Dans l'après-midi, a eu lieu dans la salle du conseil régional, une importante réunion composée de la délégation nationale et des responsables politiques, administratifs et syndicaux de la section. Nous devons souligner qu'à l'issue de ce contact, la délégation du B.P.N. s'est pleinement rendu compte de la parfaite harmonie qui existe entre les responsables de Tougué.

Après avoir entendu le bilan que la section de Tougué a déjà inscrit à son actif pour la réalisation avant terme de notre plan triennal, la mission a minutieusement examiné les différents registres de la section et s'est consacrée à la visite des chantiers. Le dimanche soir, M. Damantang devait prendre congé de ses hôtes.

La délégation nationale, à laquelle était joint le premier secrétaire de l'ambassade de Guinée aux Etats-Unis d'Amérique, M. Sylla Lamine, est rentrée jeudi 27 juillet 1961 à Conakry.

Lutte contre la vie chère Décisions du Comité de Coordination

de Coordination

Le comité de coordination constitué par les sections P.D.G.-R.D.A. de Conakry-I, Conakry-II et Conakry-III a tenu, durant les premières semaines de juillet d'importantes réunions, sous la présidence du commandant de région M. Camara Damantang, ministre de l'Education nationale, pour

teur de la section. La décoration de Sia et de Touguino Antoine leur a été conférée solennellement sur la grande place en présence d'une immense foule de militants et de militants du Parti. M. Diakité Moussa et sa suite ont pris ensuite contact avec le comité directeur pour discuter plusieurs questions importantes

dian, Friarama, Dandou, Sancia. Le 17 a été le tour du secteur de Koriadou et des autres comités de la section situés sur la voie nationale Kisidoungou-Guéckédou.

La tournée à travers la deuxième section pilote du P.D.G. a prouvé que la révolution guinéenne est une réalité concrète de l'heure.

Cultures se font révolutionnaires. C'est pourquoi, a-t-il poursuivi, la démonstration populaire est la matérialisation d'une conscience permanente et profond, celle de nos responsabilités et aussi celle de nos possibilités d'action révolutionnaire.

Dans sa réponse, M. Camara Damantang a exprimé sa joie d'avoir trouvé cette année encore à Labé le même enthousiasme populaire ren-

La mission de M. Kaba Mamadi, président de la C.N.T.G. à Kouria et Kindia

A KOURIA

La délégation du Bureau Politique National, conduite par M. Kaba Mamadi, président de la C.N.T.G., est arrivée lundi 24 juillet à Kouria, première étape de sa tournée d'inspection politique.

Salué à Coyah par le chef du poste administratif, le commissaire et une délégation du comité, la mission a fait une entrée triomphale, à Kouria sous les ovations enthousiastes de plusieurs centaines de militants de la section. A 11 heures la délégation a assisté à un grand défilé de la J.R.D.A., et le soir une importante réunion de critique et d'autocritique devait rassembler les cadres politiques et administratifs de la section de Kouria avec la délégation nationale.

A l'issue de cet entretien, M. Kaba Mamadi, a surtout insisté sur la nécessité d'une organisation toujours plus dynamique et une conscience toujours élevée quant à l'exercice effectif des responsabilités du travail politique au sein des masses. La délégation a ensuite visité les deux centres nationaux de bananaraie. De même elles s'est rendue dans deux chantiers de plantations ouverts par les comités de la section.

En fin de soirée, en présence de l'ambassadeur de Guinée en Chine, M. Moussa Sanguiana et de M. Cissé Moussa député, le chef de la délégation du B.P.N. a décoré de la **Croix de Compagnon de l'Indépendance** les camarades Sylla Mama

Ai-sata, Bangoura Mortikégné et Soumah Samba. Le mardi, la délégation a poursuivi sa mission vers la section de Kindia.

A KINDIA

C'est dans la section de Kindia, que M. Kaba Mamadi, membre du B.P.N., M. Moussa Sanguiana, ambassadeur de Guinée à Pékin et Cissé Moustapha député ont effectué la deuxième étape de leur tournée d'inspection, après Kouria.

La délégation nationale a été reçue à la limite de la région par le secrétaire général de la section Sissoko Fily, le commandant de région Thiam Amadou, le député Sylla Séni Facinet et le commandant d'armes du camp Kémé Bourama.

A son entrée dans la ville, la délégation nationale a été vivement acclamée par une foule nombreuse de plus de 15.000 personnes. Le défilé de plus d'une heure de la J.R.D.A., des sportifs de la section, de l'armée et des travailleurs de toutes catégories, a été une admirable démonstration de l'organisation et des mouvements d'ensemble.

Le chef de la délégation devait ensuite procéder à la remise solennelle de la **Croix de Compagnon de l'Indépendance** aux militants: Camara Fodé Ibrahim, cultivateur; Fofana Aboubacar, tailleur;

Bangoura Mabinly, teinturier.

Le soir, à 17 heures précises, M. Kaba Mamadi a convoqué une assemblée réunissant la délégation du B.P.N. et les responsables politiques et syndicaux, assemblée au cours de laquelle il s'est informé de la marche générale de la section, du fonctionnement de ses différents organismes et de leurs rapports avec les services administratifs et syndicaux.

La délégation a visité ensuite les 22 comités de la ville regroupés en cinq districts d'accueil. La soirée s'est terminée par une excellente représentation théâtrale offerte par la J.R.D.A.

La journée du mercredi 26 juillet fut entièrement consacrée à l'inspection des chantiers ruraux, des chantiers de logements du camp, des deux marchés de la ville ainsi que les locaux du Centre Régional de Formation Féminine. A Soukou comme à Tanka, à Medina Oula comme à Dangouya, les délégués ont été très impressionnés par l'ampleur des travaux entrepris par ces villages.

Après avoir vérifié la caisse et les registres de la section, M. Kaba Mamadi a félicité les militants de la section de Kindia pour la discipline et leur enthousiasme au travail.

La délégation s'est rendu fin de matinée à Souguéta, où elle devait gagner Mamou, troisième étape de sa mission.

Les camarades Fofana Aboubacar, Balde, Mohamed et Mme Camara N'Sira ont été solennellement décorés de la **Croix de Compagnon de l'Indépendance**.

La journée du 19 juillet qui a été consacrée à la visite des réalisations de la section s'est terminée par une réception offerte par le comité directeur à la permanence régionale. Plus tard, ce sont les troupes artistiques de la J.R.D.A. de la section qui devaient égayés par une brillante représentation théâtrale, la délégation nationale.

Le lendemain une séance de travail convoquée par M. Camara Damantang, en présence du comité directeur procéda à la vérification des différents registres et livres comptables. Après avoir félicité la section pour les progrès réalisés dans l'éducation politique des militants en vue d'un développement rapide de la région, le chef de la délégation nationale a conclu en ces termes: « c'est de l'Etat de notre organisation et nos capacités... d'utilisation rationnelle de nos potentialités économiques et humaines que dépend la transformation de nos conditions de vie. » La délégation nationale a quitté Mali pour Yambering quatrième étape de sa tournée d'inspection.

LA MISSION DU B. P. N.

A TOUGUE

La délégation du Bureau Politique National est entrée samedi 22 juillet à Tougué.

M. Camara Damantang et sa suite ont été accueillis à la limite de la section de Labé par M. Baldé Mamadou Bady, secrétaire général de la section et Kamano Pellicot adjoind au commandant de région de Tougué, où de nombreux militants et militantes formant une double file sur plusieurs kilomètres les attendaient.

Le chef de la délégation, après le salut aux couleurs, a inauguré l'imposant et l'admirable monument aux Martyrs du colonialisme. On devait assister ensuite à un grand défilé de la J.R.D.A., défilé qui même si l'on ne s'en tient qu'à sa réussite, a montré in-

A l'issue des débats, les dispositions suivantes ont été inanimement arrêtées:

- 1° Interdiction formelle de vendre le poisson en de hors des limites de notre région, toutes sorties étant subordonnées à une autorisation préalable du commandant de région;
- 2° Suppression totale des intermédiaires qui n'ont que trop nuit à l'économie nationale;
- 3° Prise en charge par la région administrative; de la commercialisation du poisson dans des stands aménagés à cet effet aux marchés de Boulbinet, Tumbo, N'Ballia, Collèh, Bonfi, Bellevue et Kassa;
- 4° Des frigorifiques seront aménagés à cet effet afin d'assurer la conservation du poisson inventu. La possibilité d'échanges internationaux des produits alimentaires est maintenue au niveau exclusif des commandants de région;
- 5° Le commandant de région est chargé de faire paraître un arrêté fixant le prix des poissons en gros et au détail.

Le premier ambassadeur de Guinée au Nigéria présente ses lettres de créance

M. Camara Oumar Dinn, premier ambassadeur de la République de Guinée à Lagos, a présenté lundi 24 juillet ses lettres de créance à M. Dennis Osédébay, gouverneur général par intérim du Nigéria.

Dans son allocution, le diplomate guinéen a stigmatisé le colonialisme qui, a-t-il dit a dressé des barrières entre nos peuples, faisant ainsi du yorouba du Dahomey un étranger parmi ses frères du Nigéria, et du Niger un étranger parmi ses frères du Nigéria.

Ainsi, après avoir vivement dénoncé les actions négatives de l'impérialisme en Algérie et en Afrique du sud, M. Camara Oumar Dinn a souligné qu'il était donc primordial que les Etats indépendants de l'Afrique s'unissent.

La Vie dans la Nation

LA RÉORGANISATION DU COMMERCE GUINÉEN

(suite de la page 1)

2° D'exercer le contrôle de l'Etat sur l'orientation et le fonctionnement du commerce extérieur et intérieur, et d'une manière générale, sur l'ensemble des activités commerciales exercées sur le territoire national ;

3° D'adopter et de promouvoir toutes mesures relatives à l'élaboration des programmes d'importation et d'exportation, qu'il établit en concertation avec les exigences du Plan, et à l'ensemble des problèmes de tous ordres que posent les échanges avec les marchés extérieurs, la distribution intérieure des marchandises importées, fabriquées ou produites sur le territoire national, la commercialisation des produits.

4° D'exercer la tutelle de la puissance publique sur les entreprises commerciales d'Etat ;

5° D'élaborer, de promouvoir et de veiller à l'application d'une politique des prix conforme aux exigences du développement économique et social du pays ;

6° De veiller à ce que, dans tous les domaines, l'activité des personnes physiques ou morales exerçant la profession commerciale, soit conforme aux textes en vigueur et compatible avec l'ordre public.

Le ministère du commerce rassemble, sous l'autorité du ministre, outre le cabinet, les services suivants :
a) — la direction du contrôle ;
b) — la direction des programmes et accords commerciaux ;

c) — la direction des prix de la conjoncture ;
d) — l'inspection générale des prix et stocks ;
e) — le bureau d'études et de statistiques.

La direction du Contrôle est chargée d'exercer le contrôle de l'ensemble des activités des entreprises commerciales d'Etat et du secteur privé. Dans le cadre de la législation en vigueur, ses agents peuvent procéder à des contrôles périodiques ou subits, portant sur la conformité des activités des entreprises commerciales d'Etat ou privées, avec les directives gouvernementales et les textes réglementaires qui en découlent. Ils élaborent et présentent au ministre les rapports découlant de leur activité de contrôle, et lui proposent les mesures à prendre pour remédier aux phénomènes nuisant au fonctionnement normal du commerce intérieur et extérieur.

La direction du Contrôle s'occupe plus particulièrement de la tutelle des entreprises d'Etat, elle exerce à leur égard des fonctions de contrôle, d'impulsion et d'assistance.

La direction du Contrôle est subdivisée en services, et éventuellement en sections, déterminés selon la nature des activités sur lesquelles s'exerce leur contrôle.

La direction des Programmes et Accords commerciaux est chargée :

a) D'élaborer les programmes annuels d'importation et d'exportation.
b) De préparer la négociation des accords commerciaux et de tenir à jour leur réalisation.

c) D'accorder les autorisations d'exportation et les licences d'importation dans le cadre des contingents figurant dans les accords commerciaux ou des contingents de devises destinés à couvrir les besoins d'importation.

Elle est constituée par :
— le service des programmes commerciaux ;
— le service des licences.

La direction des Prix et de la Conjoncture est chargée :

a) De suivre les mouvements de la conjoncture économique internationale et nationale et l'évolution des marchés des produits d'exportation et des marchandises d'importation ;
b) De déterminer les éléments de la structure des prix et de définir le niveau des prix aux différents stades des circuits de commercialisation et de distribution pour toutes marchandises ou produits importés ou fabriqués sur le territoire national ;
c) D'élaborer les mesures pratiques de réglementation, de fixation et de stabilisation des prix. La direction des Prix et de la Conjoncture se compose de plusieurs services subdivisés en sections spécialisées par grandes branches de marchandises et produits.

L'inspection générale des Prix et Stocks est chargée :
a) De contrôler les prix taxés, homologués ou fixés par application d'un taux de marque ;
b) De contrôler les prix des loyers et des transports et d'une manière générale de tous les services faisant l'objet d'une procédure de fixation des prix.
c) De constater les infractions à la réglementation des prix et des stocks et d'en poursuivre la répression par voie de transaction ou par voie judiciaire.
L'inspection générale a à sa tête

a) D'élaborer les programmes annuels d'importation et d'exportation.
b) De préparer la négociation des accords commerciaux et de tenir à jour leur réalisation.

c) D'accorder les autorisations d'exportation et les licences d'importation dans le cadre des contingents figurant dans les accords commerciaux ou des contingents de devises destinés à couvrir les besoins d'importation.

Elle est constituée par :
— le service des programmes commerciaux ;
— le service des licences.

La direction des Prix et de la Conjoncture est chargée :

a) De suivre les mouvements de la conjoncture économique internationale et nationale et l'évolution des marchés des produits d'exportation et des marchandises d'importation ;
b) De déterminer les éléments de la structure des prix et de définir le niveau des prix aux différents stades des circuits de commercialisation et de distribution pour toutes marchandises ou produits importés ou fabriqués sur le territoire national ;
c) D'élaborer les mesures pratiques de réglementation, de fixation et de stabilisation des prix. La direction des Prix et de la Conjoncture se compose de plusieurs services subdivisés en sections spécialisées par grandes branches de marchandises et produits.

L'inspection générale des Prix et Stocks est chargée :
a) De contrôler les prix taxés, homologués ou fixés par application d'un taux de marque ;
b) De contrôler les prix des loyers et des transports et d'une manière générale de tous les services faisant l'objet d'une procédure de fixation des prix.
c) De constater les infractions à la réglementation des prix et des stocks et d'en poursuivre la répression par voie de transaction ou par voie judiciaire.
L'inspection générale a à sa tête

Nouvelles du Continent Africain

UNE INTERVIEW DE M. GIZENGA CHEF DU GOUVERNEMENT LÉGAL DU CONGO

Les correspondants de l'agence Tass et des Iwesia ont eu un entretien avec M. Antoine Gizenga, chef du gouvernement légal du Congo, qui a passé en revue les événements qui se sont produits dans la République du Congo depuis la proclamation de son indépendance. Il a déclaré que, dès le premier jour de la naissance de la République, lorsque les milieux dirigeants belges comprennent que ce premier gouvernement congolais n'avait pas l'intention de faire une politique de soumission aux anciens maîtres du Congo, qu'il était fermement décidé à conduire le peuple dans l'indépendance et la dignité, ces milieux, profitant de l'appui de tout l'impérialisme international, se sont dressés contre le gouvernement. Il fallait donc étrangler la jeune République, obliger son gouvernement présidé par M. Patrice Lumumba à dévier de la seule voie juste qu'il s'était tracée, pour pratiquer une politique qui plât aux impérialistes.

On a reconnu à tout le moins que les colonialistes avaient utilisé sous

doyage, chantage, menaces et enfin l'intervention armée ouverte. Aujourd'hui, il est connu du monde entier que toutes les actions de la Belgique et de ses alliés de l'O.T.A.N. contre le gouvernement légal de la République congolaise avaient été conçues bien avant la proclamation de l'indépendance ; elles ont été réalisées en conformité d'un plan renoué et modifié au fur et à mesure de sa réalisation.

« Je déclare une fois de plus, a dit M. Gizenga, que le gouvernement légal estime que le meilleur moyen de résoudre dans la paix la crise qui traîne depuis trop longtemps, est de convoquer immédiatement le parlement congolais. Notre gouvernement est convaincu de la justesse de sa cause. Il est fermement décidé à continuer à défendre l'unité et l'intégrité territoriale de la République. Cette politique jout de l'appui de la majorité du peuple congolais. Nous sommes convaincus que la cause juste triomphera. C'est pourquoi nous envisageons l'avenir avec hardiesse.

Au Congo L'O.N.U. SE SUBSTITUE AU GOUVERNEMENT FANTOCHE DE KASAVUBU

M. Dag Hammarskjöld, Secrétaire général des Nations-Unies, a déclaré que, « sauf développements imprévisibles », la crise congolaise est désormais terminée. Cela veut-il dire que, satisfaisant au suffrage exprimé par le peuple congolais on a redonné à son gouvernement légitime la possibilité d'exercer ses prerogatives ? Point du tout.

« La crise congolaise est désormais terminée », cela veut dire tout simplement que M. H. agissant

l'approbation écrite d'un représentant désigné par l'O.N.U. »
On ne peut être plus clair ! L'économie congolaise sera maintenant dirigée par l'O.N.U. devenue instrument de l'impérialisme international avec la bénédiction de l'homme de paille Kasavubu, dont l'histoire retiendra que trahissant et faisant fi du suffrage universel du peuple congolais, il a vendu son

LA GOUR D'ASSISES A CONAKRY

Le commerçant ne dormait pas profondément

ET FODÉ SYLLA FERA

Barry Sadio, s'introduisait chez un nommé Camara Sékou, absent de son domicile. Les deux hommes après avoir racturé la porte emportèrent une malle contenant divers effets. Arrêtés après ce dernier forfait, Bah Mamadou et Barry Sadio dénon-

Le 7 novembre 1960, Sylla Fodé, malgré son passé alourdi par plusieurs poursuites pour vol, était surpris par le propriétaire d'un magasin sis à Madina.

M. Moussa Diakité réveillé vers 3 heures du matin surprit et interpela le malfaiteur qui lui répondit qu'il cherchait un asile où passer la nuit et brusquement le bousculant détalait à toutes jambes.

Le courageux Moussa donna aussitôt la chasse au malfaiteur et le rejoignit après 50 mètres de course et le remis entre les mains du comité qui l'envoya à la police.

On trouva sur le fuyard des fausses clefs et un couteau. Il est donc évident que si Moussa ne l'avait pas interrompu, le voleur eut emporté un certain lot de marchandises. La tentative donc a manqué son effet par suite d'une circonstance indépendance de la volonté de son auteur en l'espèce l'intervention du propriétaire.

Après la plaidoirie de M^e Poirier, la cour condamne Sylla Fodé à 5 ans de travaux forcés, lui ayant accordé les circonstances atténuantes.

10 ANS DE TRAVAUX FORCÉS

POUR VOL A MAIN ARMÉE

Cinq inculpés ont répondu devant la Cour d'Assises du crime de vol de nuit en bande et à mains armées commis il y a environ deux ans et demi dans la région de Dubréka.

Courant novembre 1958, vers minuit, Ali Sambayakhori, éleveur à Ouani, était réveillé par un bruit insolite. A la lueur de sa lampe-tempête il vit, avec terreur, un nommé Bah Mamadou le menacer de son sabre pendant que d'autres hommes, également armés, mettaient sa demeure à sac, emportant effets, mobiliers, vêtements, argent, etc....

Quinze jours plus tard, Bah Mamadou, accompagné cette fois de

cent ceux qui les avaient accompagnés chez Sambayakhori, à savoir les nommés Diallo Moussa, Diallo Saliou et Sylla Banté. Mais ces derniers, ayant eu vent du sort qui les attendait, s'enfuirent. Les mandats d'arrêt lancés contre eux sont restés à ce jour sans effet.

Le premier acte du président de la Cour est de prononcer la condamnation à mort des trois par contumace. Il passe ensuite à l'audition des inculpés présents.

Barry Sadjo nie énergiquement les faits qui lui sont reprochés et maintient son système de défense en dépit des remarques du Président.

Bah Mamadou essaie de « blanchir » son camarade en assurant avoir été seul à commettre le vol chez Camara Sékou. Il nie, par contre, toute participation à l'expédition nocturne chez Sambayakhori et déclare n'avoir jamais porté d'arme de sa vie !

Après que le président ait donné lecture des documents intéressants du dossier, le Procureur général dans son réquisitoire, avertit les jurés qu'ils ont devant eux des bandits de grands chemins dont la réputation a franchi les limites de la Guinée. Tous les éléments d'aggravation de ces crimes doivent, dit-il, être retenus et la Cour se doit de faire preuve d'une sévérité exemplaire envers ces deux individus.

M^e Dejean, se déclare persuadé de l'innocence de Barry Sadjo, Bah Mamadou, ligoté et battu par les autorités administratives de la région, n'a pu mieux faire, pour que cessent les sévices, que de dénoncer Sadjo. A son avis les responsables de cette affaire sont ceux qui n'ont pas osé affronter la justice, et l'avocat conclut en demandant l'acquiescement de Barry Sadjo et le bénéfice des circonstances atténuantes pour son complice.

Le Jury populaire rapporte le verdict suivant : 10 ans de travaux forcés à Bah Mamadou et 5 ans de réclusion à Barry Sadjo.

Camara Sékou, présent à l'audience et qui s'était porté partie civile, se voit octroyer 10.000 francs à titre de dommages-intérêts.

un inspecteur général, directeur de l'autorité des inspecteurs et des contrôleurs. Dans chaque région, le contrôleur est placé sous l'autorité du commandant de Région.

Le bureau d'études et de statistiques est chargé :

a) — de procéder à l'étude des problèmes théoriques et pratiques posés par le fonctionnement du département et par l'activité commerciale intérieure et extérieure en général ;

b) — de tenir à jour les statistiques intéressant le ministre du commerce et les diverses activités soumises à son contrôle.

Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires au présent décret qui a pris effet pour compter du 2 juin.

LES SPORTS

CHAMPIONNATS NATIONAUX

DE BOXE

Poids mouche :

Conté Abdoulaye (Conakry-I) a battu Kéïta Babadi (Conakry-II) aux points.

Poids coq :

Cissé Polo (Kindia) a battu Diawara Mamadou (Conakry-II) aux points.

Poids plume :

Conté Mamadouba (Conakry-I) a battu Camara Morlaye (Forécariah) aux points.

Poids léger :

Daffé Alkaly (Conakry-I) a battu Cissé Sékou (Forécariah) aux points.

Poids super-léger :

Valéra (Conakry-II) a battu Sylla Fodé (Kindia) aux points.

Poids mi-moyen :

Barry Mamadou (Conakry-II) a battu Eustache (Conakry-I) aux points.

Poids super-mi-moyen :

Bly Jean (Fria) a battu Bah Yaya (Fria) par jet de l'éponge à la 1^{re} reprise.

Poids moyens :

Kourouma Mamadou (Conakry-I) a battu Touré Alexandre (Fria) par abandon à la 1^{re} reprise.

à COMTE COURANT DE TRAVAUX, VOUS AVOIR MIS FIN À LA CRISE À SON AVANTAGE ET À CELUI DE SON COMPlice KASAVUBU.

Par un trop subtil tour de passe-passe, l'O.N.U. entend faire de Kasavubu l'interlocuteur à la dévotion des impérialistes étant donné qu'il s'est révélé l'homme le plus facile à manier pour cette cause d'indignité. Ce « sacre » de Kasavubu par l'O.N.U. n'a pas été sans contrepartie si l'on en croit certaines dépêches qui viennent de nous parvenir.

Une dépêche de Reuter annonce en effet que M. Philippe de Seynes, sous-secrétaire des Nations-Unies chargé des Affaires économiques et sociales a préconisé aujourd'hui des mesures « approfondies et sévères » pour « consolider » l'économie ébranlée du Congo. M. de Seynes a annoncé qu'une commission budgétaire sera créée pour examiner la situation financière du Congo à intervalles réguliers.

S'il ne s'agit pas là d'une ingérence directe de l'O.N.U. dans les affaires intérieures congolaises et d'un contrôle de l'économie du Congo, comment faut-il qualifier cette opération ?

A-t-on demandé, dans cette affaire l'avis du gouvernement légal du Congo représenté par le successeur de M. Patrice Lumumba ?

On s'en est bien gardé : sa réponse était connue d'avance : « Laissez les Congolais gérer leur propre économie. »

Le communiqué Reuter précise d'ailleurs : « L'accord qui a été conclu entre le président Kasavubu et M. Hammarškjöld (faut-il demander s'il est légal ? Non. On a dépassé ce stade : on en est aux accords en famille !) n'indique pas le montant des devises qui seront allouées au Congo. Il se borne à déclarer que ces devises seront déposées dans un compte bancaire « spécial ».

Et que dit l'article 5 de cet accord (qui en fait la condition première) ?

Voici : « Aucun retrait de fonds du compte spécial en devises susmentionné ne pourra être opéré sans

CONVAINCANT, VOUS AVOZ DANS LE CHEVAL DE Troie de l'O.N.U.

On ne bafoue pas impunément les libertés d'un peuple. Le colonialisme s'éliminant, le néo-colonialisme ne pourra tenter longtemps de le ressusciter.

EVACUATION DE BASES MILITAIRES FRANÇAISES AU MALI

La base militaire de Kati, située près de Bamako et qui était la plus importante des quatre bases françaises restant au Mali, est maintenant complètement évacuée par les troupes françaises. Le communiqué malien annonçant l'évacuation indique que les bâtiments et installations de la base ont été transférés par la France au Mali à compter du 7 juin. Trois des quatre bases françaises au Mali restent en cours d'évacuation. Ce sont les bases aériennes de Bamako, Gao et Tessalit.

Signalons que les négociations franco-maliennes pour la conclusion d'accords de coopération ont débuté jeudi à Bamako.

UN APPEL DU PARTI AFRICAIN DE L'INDÉPENDANCE DE LA GUINÉE DITE PORTUGAISE

Le Parti africain de l'indépendance de la Guinée dite portugaise et le peuple de ce territoire dont il est l'expression, situant la responsabilité directe des autorités coloniales portugaises dans la guerre d'extermination dans ce pays d'Afrique, font appel à tous les peuples épris de justice, de paix et de liberté pour une action concrète de boycottage contre les criminels portugais, pour l'arrêt du génocide en Angola, en Guinée dite portugaise et aux îles du Cap Vert.

Ils affirment qu'aucune force ne sera capable d'arrêter la lutte de libération du peuple angolais.

ETHIOPIA

Organe
trihédomadaire
édité par la Régie
Nationale
de l'Agence Guinéenne
de Presse

TRAVAIL — JUSTICE — SOLIDARITÉ

Compte Chèques Postaux 6975 — Banque République de Guinée 3-34-32

CE QUE NOUS DEVONS AVOIR TOUJOURS
PRESENT A L'ESPRIT, C'EST QUE NOTRE
ACTION REVOLUTIONNAIRE ENGAGE LE
DESTIN HISTORIQUE DE TOUTE L'AFRIQUE,
QUELLE DEBORDE PAR SON AMPLIEUR ET
SON ESPRIT LES LIMITES DE LA NATION
GUINEENNE.

SEKOU TOURE

NOUVELLES D'AFRIQUE ET DU MONDE

LE MARCHÉ COMMUN EUROPÉEN ET L'EUROAFRIQUE

Les représentants des « six » pays du Marché commun et les ambassadeurs des pays d'Outre-Mer associés au Marché commun se sont rencontrés la semaine dernière à Bruxelles pour préparer la conférence euro-africaine au niveau ministériel qui se tiendra en principe à l'automne et qui devra régler les rapports futurs entre la communauté européennes et les pays africains qui ont accédé à l'indépendance depuis l'entrée en vigueur du traité de Rome.

La constitution de l'Eurafrrique préoccupe beaucoup en ce moment les puissances impérialistes européennes. C'est ainsi que M. Malvestiti, président de la haute-autorité du pool charbon-acier après s'être prononcé dans une interview accordée à un journal luxembourgeois, en faveur d'une association plus étroite de la Grande-Bretagne et des autres pays tiers avec la C.E.C.A. (communauté européenne du charbon et de l'acier), a déclaré, en ce qui concerne l'incidence sur l'idée eurafricaine de l'accession à l'indépendance d'un certain nombre de pays d'outre-mer: « incontestablement l'Eurafrrique est devenue plus longue à réaliser mais elle sera certainement plus solide et plus durable ». M. Malvestiti compte

clairement exprimé la position anglaise parlementaire de l'U.E.O., avait fait de prudence. « Avant de faire une déclaration de principe pour ouvrir les négociations en vue de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, le gouvernement anglais devra obtenir l'assentiment de tous les pays du Commonwealth. C'est pourquoi je pense que M. Harold Macmillan ou son ministre du Commonwealth M. Duncan Sandys, devront faire prochainement une tournée dans toutes les capitales du Commonwealth ». Cette tournée ministérielle, estimait M. Maurice Macmillan, pourrait avoir lieu durant les vacances parlementaires de cet été ce qui retarderait quelque peu la date à laquelle le gouvernement britannique pourrait faire une déclaration de principe sur son entrée dans le marché commun, déclaration qui sera le signal de l'ouverture de négociations. »

La Grande-Bretagne se faisant tirer l'oreille pour une participation active à la réalisation de l'Eurafrrique, le marché commun boude les propositions britanniques en matière de politique commerciale et douanière. C'est ainsi que le Conseil des ministres du marché commun réuni à Bruxelles les 29 et 30 mai a opposé

ou deux fois par an entre les ministres africains et le Conseil ministériel du Marché commun.

Le Sénégal, le Gabon, le Togo, la Somalie, la Mauritanie et la Côte d'Ivoire ont déjà établi une représentation directe avec les six et le Tchad et Madagascar ont décidé de faire de même.

Cette première réunion entre les représentants des Etats associés d'Outre-mer et le Comité des représentants permanents du Conseil des ministres de la C.E.E. s'est terminée le samedi 3 juin sur une communication optimiste se félicitant du « climat de confiance et de compréhension réciproque » qui a présidé à l'échange des points de vue respectifs sur les questions suivantes :

— Accélération des interventions du fonds de développement et autres problèmes se posant en ce qui concerne son fonctionnement ;

— accélération spéciale du rythme de réalisation du traité de Rome au profit de certaines productions des Etats associés ;

— stabilisation des recettes d'exportation de Etats associés ;

— organisation des échanges en

MEMORANDUM SOVIÉTIQUE

sur les entretiens de Vienne

Il s'avère de plus en plus que la rencontre Kennedy - Khrouchtchev aura été un des événements internationaux les plus importants de la diplomatie dans cette période.

Les commentateurs de presse continuent et certains aspects de la rencontre son dévoilés peu à peu. Elle aurait provoqué par exemple la Grande-Bretagne une certaine mauvaise humeur, car les observateurs britanniques estiment que la tournée européenne du président Kennedy a consacré l'isolement de l'Angleterre. Selon une dépêche de l'A.F.P., le tête-à-tête entre M. Macmillan et le président des Etats-Unis n'a pas été aussi cordial qu'on l'a assuré officiellement.

Ce dernier aurait laissé entendre qu'il comprenait mal les hésitations de la Grande-Bretagne tant dans le domaine politique que dans le domaine économique. Le premier ministre s'est plaint quand à lui, du relâchement des liens entre son pays et les Etats-Unis, qui furent pendant quinze ans à la base de la politique britannique. Le président Kennedy ne considérerait pas que la Grande-

Bretagne est l'allié majeure que l'on consulte en priorité. C'est ainsi que c'est par accident que M. Macmillan a appris, alors qu'il était à la Jamaïque, la nouvelle de la rencontre de Vienne. A Vienne, d'autre part les deux parties en présence ont décidé qu'elles se consulteront désormais directement : M. Dean Rusk et Gromyko se rencontreront régulièrement. Cette décision tenue secrète, serait le résultat essentiel de la rencontre de Vienne. Cela signifie que la Grande-Bretagne pourrait se voir ôter le rôle d'honnête courtier entre l'Est et l'Ouest.

A Washington le gouvernement américain procède à l'étude des deux aide-mémoires. (Allemagne d'une part, expériences nucléaires et désarmement d'autre part), remis par le président du Conseil soviétique au président des Etats-Unis, M. Khrouchtchev aurait affirmé à propos de Berlin qu'il était « un os dans la gorge de l'U.R.S.S. ».

On ne connaît pas encore la date à laquelle le gouvernement américain répondra à ces aide-mémoires.

Le communiqué conjoint tuniso-malien

RÉAFFIRMER LA SOLIDARITÉ ARABISANTE

évidemment sur la collaboration des dirigeants africains des pays indépendants. Mais le président de la haute autorité de la C.E.C.A. va plus loin. Il a déclaré qu'il n'exclut pas la possibilité de voir « le système supranational adopté avec les ajustements nécessaires, par certains groupes d'Etats africains, en vue de résoudre mieux et plus rapidement les problèmes communs ».

Par contre M. Iain Macleod, ministre britannique des colonies a déclaré le 30 mai dans un discours prononcé devant l'Assemblée de l'Union européenne qui se tenait à Londres : « La division de l'Europe et de l'Afrique en deux groupes séparés ayant leur propre système d'échanges commerciaux est satisfaisante ». Il s'est déclaré partisan de la solution selon laquelle des « difficultés mutuelles » devraient être consenties entre la Grande-Bretagne et le Commonwealth, d'une part, les six du marché commun et les territoires d'outre-mer d'autre part. Il a souligné qu'une solution « finale » à ce problème n'était pas « facile ». Il a approuvé d'autre part, la proposition de M. Arthur Comte, président de l'Assemblée de l'Union européenne, (député français) pour la réunion d'une conférence entre la Grande-Bretagne et les pays de la Communauté européenne et « autant d'Etats africains que possible ».

Le premier point qu'aurait à traiter cette conférence « euro-africaine » serait la question des différents tarifs préférentiels afin d'obtenir une assimilation. M. Iain Macleod a noté que le gouvernement américain est également prêt à participer aux entretiens préparatoires.

M. Macleod s'est prononcé en faveur de mesures en vue d'accroissement des investissements privés financiers en Afrique auxquels devraient prendre part surtout tels pays qui se sont abstenus jusqu'ici sur ce plan.

Le 29 mai, date de l'ouverture à Londres de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale, M. Maurice Macmillan, fils du chef du gouvernement britannique, lui-même député conservateur et délégué à l'Assem-

une réponse dilatoire à la proposition de la Grande-Bretagne concernant une éventuelle synchronisation de politiques commerciales et douanières du Royaume-Uni et du Marché commun en ce qui concerne les produits tropicaux. Le Conseil des ministres du Marché commun a exprimé son « intérêt », mais déclaré qu'il n'envisage pas de donner pour le moment à cette offre une suite concrète, au moment où se renforcent les relations entre la communauté européenne et les pays africains et malgaches associés.

La « transformation » de ces relations a donc été entamée activement au cours de la rencontre de trois jours, ouverte le 1^{er} juin à Bruxelles, entre les représentants des « six » et les représentants des 16 pays africains associés au Marché commun.

La séance de jeudi a été ouverte par M. Joseph Van Der Meulen, président par intérim de la commission des délégués permanents au Conseil des ministres du marché commun qui représente les six. La Commission exécutive du Marché commun et de la C.E.C.A. assistaient aux travaux en tant qu'observateurs.

« Notre seule ambition est de contribuer au renforcement de votre souveraineté en stimulant votre développement et votre expansion », a déclaré M. Van Der Meulen, aux représentants du Congo ex-français, du Congo ex-belge, de la Côte-d'Ivoire, du Cameroun, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Sénégal, de la Somalie, du Tchad, du Togo, du Dahomey, du Gabon et de la Haute-Volta.

Il a ajouté qu'il appartient aux Etats africains d'expliquer leurs points de vue sur les moyens de faciliter ces objectifs.

Il a encore déclaré que les six se proposent d'associer les Etats africains aux programmes de fonds de développement et d'investissements économiques et sociaux et proposent une représentation directe des pays associés à la Communauté. Il doit y avoir aussi des rencontres entre sa commission et les représentants des Etats-africains et des rencontres une

faveur de certaines productions des Etats associés :

— mesures tarifaires, contingentes ou autres, susceptibles d'être prises par les Etats associés en vue de faire face aux nécessités de leur développement industriel ;

— procédure à convenir pour assurer la consultation des Etats associés en ce qui concerne l'ouverture de contingents tarifaires ou la modification de droits de douane inscrits au tarif extérieur comme relatifs aux productions des Etats associés ;

— taxes intérieures de consommation en vigueur dans les Etats membres de la communauté ;

— activités de la C.E.E. susceptibles d'intéresser les Etats associés.

Ces travaux seront poursuivis au cours d'une nouvelle réunion au niveau des ambassadeurs qui se tiendra le mardi 11 et mercredi 12 juillet 1961, afin de préparer la conférence euro-africaine de l'automne prochain.

Il s'agit en somme d'une intégration des Etats africains à un système économique d'exploitation des ressources du continent africain, et qu'il convient de dénoncer comme ne pouvant qu'hypothéquer l'avenir des Etats d'Afrique.

LIBÉRATION DE LEADERS DU CONGRÈS NATIONAL AFRICAIN EN RHODÉSIE

Le gouvernement de Rhodésie du Sud a annoncé jeudi la libération des membres du Congrès National Africain actuellement interdit, qui étaient emprisonnés sans jugement depuis février 1959.

Six autres personnalités importantes sont encore détenues dans une région éloignée du pays.

De son côté, M. Moton Malianga, du parti national démocratique, a déclaré qu'il se rendait à Londres afin de remettre au premier ministre britannique un appel empêchant la publication de la nouvelle constitution de la Rhodésie du Sud.

DES DEUX ÉTATS AVEC L'ALGÉRIE

Le Président Modibo Kéita et M. Fehrat Abbas se sont entretenus lundi matin. On indique de source F.L.N. que la conversation a porté sur les développements de la négociation d'Evian et sur le problème du Sahara, en précisant que le chef de l'Etat malien a renouvelé son soutien à la position du G.P.R.A.

Dans un communiqué commun diffusé lundi après-midi, les présidents Modibo Kéita et Habib Bourguiba réaffirment notamment que « le Sahara est partie intégrante du territoire africain ». Ils confirment leur solidarité agissante avec le peuple algérien au combat pour la dignité et l'indépendance, et dénoncent toute prétention des puissances étrangères à la souveraineté sur le Sahara. Ils se félicitent de l'ouverture de négociations entre la France et le G.P.R.A. et souhaitent leur rapide conclusion, conformément aux aspirations du peuple algérien à l'indépendance.

Les deux chefs d'Etats condamnent la politique répressive portu-gaise en Angola et dénoncent la ségrégation en Afrique du Sud. Ils soulignent « l'intérêt d'échanges de vues fréquents entre les dirigeants africains, à l'effet de promouvoir sur des bases solides une large et efficace coopération entre les Etats et les peuples africains. »

Les deux présidents sont convenus de renforcer les liens existants entre les deux pays et de développer les échanges entre eux. Des accords de coopération économique, technique et culturel seront conclus à cet effet.

Les présidents Kéita et Bourguiba, conclut le communiqué, « es-

« A NOS LECTEURS »

En raison de l'abondance des matières, nous reportons à notre prochain numéro la publication du roman - feuilleton « Soundjata ».

La Rédaction.

timent que, face à l'antagonisme des deux blocs, la politique de non-alignement constitue la voie la plus efficace et la plus conforme aux intérêts nationaux et internationaux de leurs pays.

MOUVEMENT DE TROUPES SUD - AFRICAINES VERS L'ANGOLA

M. Fouche, ministre de la Défense du gouvernement des Afrikanders, a déclaré hier matin devant le Parlement Sud-africain que ces troupes ont été envoyées à la frontière de l'Angola. Des avions, des bateaux patrouillent sur les côtes et les frontières, a-t-il ajouté.

Cependant, si M. Fouche affirme que ce mouvement des forces militaires vers l'Angola a pour seul but de « protéger la frontière sud-africaine », qui, d'ailleurs n'est nullement menacée, l'agence France-Presse, qui croit savoir le dessous des cartes, écrit : « De source digne de foi, on confirme que des entretiens secrets ont eu lieu entre chefs militaires portugais et sud-africains. » Fin de citation.

Voilà donc qui jette une lumière supplémentaire sur le génocide qui se prépare en Angola, où le Portugal a déjà à son actif 50.000 morts.

Depuis le déclenchement du soulèvement populaire en Angola, le gouvernement sud-africain n'a cessé d'apporter une aide matérielle substantielle aux forces de répression portugaises. Mais aujourd'hui, ce ne sont plus des armes que Voerwoerd offre à Salazar. C'est des troupes de fascistes arabs, des bateaux de guerre et des avions militaires que Prétoria vient de mettre à la disposition de Lisbonne. Cette intervention armée du gouvernement sud-africain en Angola tend à donner une tournure nouvelle au problème de l'Angola. Le Conseil de sécurité se doit d'en tenir compte dans ses débats qui se poursuivent sur la situation en Angola.